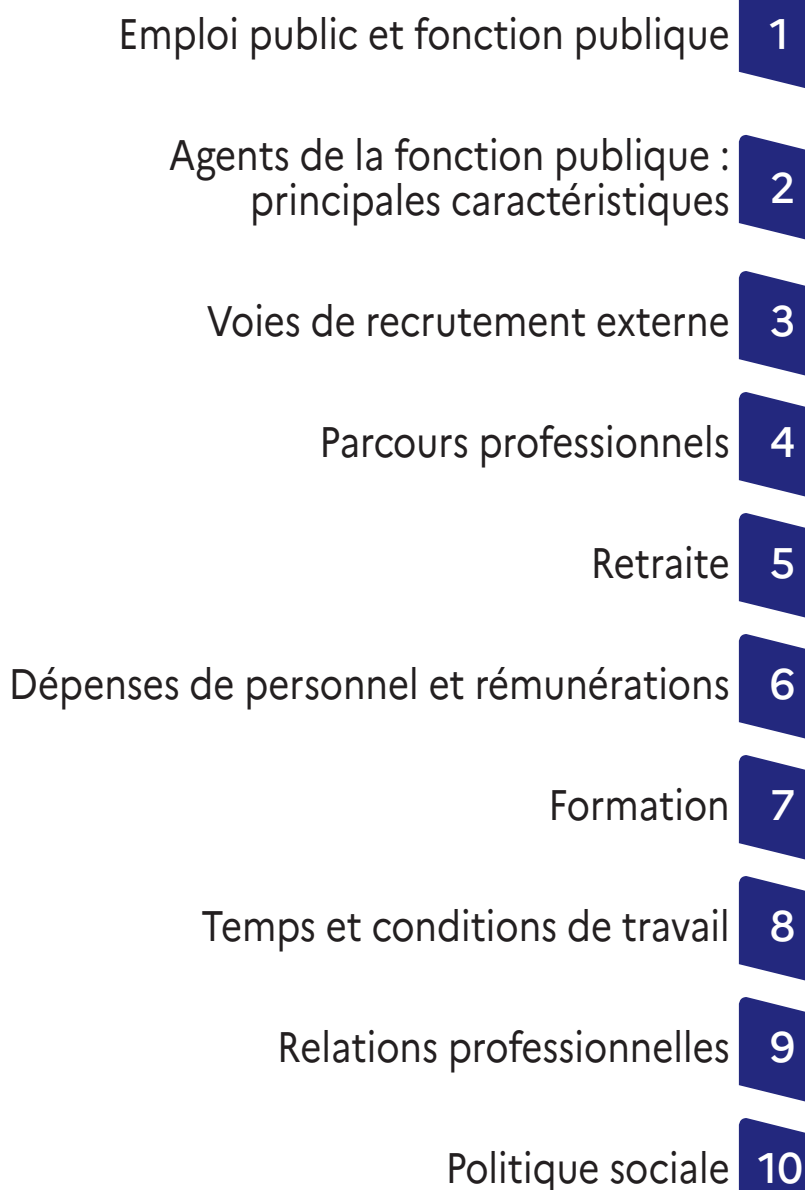


- 
- 1 Emploi public et fonction publique
 - 2 Agents de la fonction publique : principales caractéristiques
 - 3 Voies de recrutement externe
 - 4 Parcours professionnels
 - 5 Retraite
 - 6 Dépenses de personnel et rémunérations
 - 7 Formation
 - 8 Temps et conditions de travail
 - 9 Relations professionnelles
 - 10 Politique sociale

Emploi public et fonction publique 1

Effectifs et principales caractéristiques
de l'emploi public 1.1

Fonction publique 1.2

Fonction publique de l'État 1.3

Fonction publique de l'État : périmètre
de décompte des effectifs dans les ministères
et emplois en loi de finances 1.4

Fonction publique territoriale 1.5

Fonction publique hospitalière 1.6

Présentation

Dans une acception juridique, un agent de la fonction publique travaille dans un organisme public à caractère administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. C'est ainsi qu'ont été décomptés les 5,6 millions d'agents qui travaillent dans l'un des trois versants de la fonction publique fin 2018.

Les effectifs de la fonction publique étudiés dans ce rapport comprennent les individus présents au 31 décembre, en emploi principal, de métropole et des départements d'outre-mer (hors Mayotte), **hors collectivités d'outre-mer et étranger**, et hors bénéficiaires de contrats aidés.

Les ministères et les établissements publics administratifs (EPA) nationaux (exemples : Pôle emploi, Crous, CNRS, Inra – fusionné avec l'Irstea dans l'Inrae en 2020 –, Inserm, etc.) constituent la fonction publique de l'État. Par ailleurs, les effectifs des autorités constitutionnelles (Assemblée nationale, Sénat, Conseil constitutionnel, Conseil économique social et environnemental, présidence de la République) sont exclus.

Les collectivités territoriales *stricto sensu* (régions, départements, communes) et les EPA locaux (exemples : Sivom, Sictom, offices HLM, etc.) forment la fonction publique territoriale. Enfin, les hôpitaux publics y compris les syndicats inter-hospitaliers, intégrés dans le champ de la fonction publique hospitalière depuis 2009 (voir Décompte des emplois et mesure des évolutions de salaires dans les trois versants de la fonction publique sur www.fonction-publique.gouv.fr), les établissements d'hébergement pour personnes âgées, à budget autonome, et médico-sociaux, qui sont des établissements publics sous la tutelle des collectivités territoriales, et les établissements publics locaux sociaux, constituent la fonction publique hospitalière. Néanmoins, certaines missions de service public sont assurées en dehors de la fonction publique (Acoss, Cnav, Cnaf, Cnam, etc.).

Les résultats présentés dans ces fiches thématiques sont issus exclusivement du Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par

l'Insee en collaboration avec la DGAFP, la DGCL, la Drees et la Depp depuis 2009.

Les résultats antérieurs à 2009 relatifs à la fonction publique de l'État ont été établis à partir du fichier général de l'État de l'Insee (issu des fichiers de paie des agents de l'État complétés par les déclarations annuelles des données sociales – DADS*), tout particulièrement pour les établissements publics. Sont définis comme agents des établissements publics nationaux les agents rémunérés sur le budget propre de ces établissements. Ceux relatifs à la fonction publique territoriale ont été établis à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS) exploitées par l'Insee et de l'enquête sur les effectifs des collectivités territoriales (Colter) de l'Insee – supprimée en 2009. Enfin, les résultats relatifs à la fonction publique hospitalière ont été établis à partir de l'enquête SAE (Statistique annuelle sur les établissements de santé) de la Drees, complétée par l'enquête SPE (Statistique du personnel non médical des établissements publics de santé) de la DGOS, et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) exploitées par l'Insee.

La deuxième vague de **décentralisation**, mise en place dans le cadre de la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, est l'un des phénomènes qui explique la hausse des effectifs dans la FPT entre 2006 et 2011. Les transferts d'agents techniciens, ouvriers et de services (TOS) des ministères de l'enseignement (voir définitions) et d'agents du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, amorcés en 2006, se sont amplifiés en 2007 et 2008 et ralentissent depuis 2009.

Avant 2006, le fichier de paie permettait de distinguer, parmi les agents des ministères, ceux travaillant en **administration centrale** et ceux travaillant en **service déconcentré**, en se fondant sur l'existence de la nomenclature par services établie à partir de l'imputation budgétaire de la rémunération des agents au format « Ordonnance de 1959 ». Le changement de nomenclature budgétaire résultant de la mise en place de la Lolf à partir de 2006 n'avait pas permis de maintenir l'information sur le service dans le FGE.

* De nouvelles informations permettant de mieux caractériser les agents de la fonction publique ont été introduites dans les DADS (norme « DADS-U ») à partir de l'année 2006 ; portant en particulier sur le statut et l'activité des agents, elles permettent de mieux caractériser les emplois principaux ou secondaires et ainsi d'améliorer la qualité des résultats.

En 2008, une méthode d'identification a été mise au point par le service statistique de la DGAFP à partir essentiellement de la catégorie juridique de l'employeur et du programme Lolf de rattachement. Elle a ensuite été améliorée notamment pour suivre les effectifs concernés par la réforme de l'administration territoriale (RéATE) et tient compte de l'immatriculation des employeurs publics au répertoire Sirene (Siren/Siret). Les effectifs de l'État sont répartis selon cinq modalités : administration centrale (AC), service déconcentré (SD), service à compétence nationale (SCN), établissement public local d'enseignement (EPL) et établissement public administratif (EPA). Cette méthodologie a été adaptée en 2012 aux données issues du Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), désormais utilisé par la DGAFP pour couvrir l'emploi de manière homogène dans les trois versants de la fonction publique. Reposant notamment sur la catégorie juridique du lieu de travail des agents des ministères civils (hors Défense) et accessoirement sur les libellés des grades des agents quand ils sont suffisamment explicites, elle n'a pas permis de produire des résultats fiables dans le temps ; c'est la raison pour laquelle à ce jour ces données n'ont pu être reproduites.

La qualité des données issues de Siasp sur les militaires s'est dégradée à partir de 2017. La transmission des données pour alimenter la base

Siasp n'est plus complète en application notamment de l'arrêté du 20 octobre 2016 qui limite la divulgation d'informations. Ainsi, le décompte des effectifs de militaires est incomplet, leur localisation est souvent inconnue (rendant impossible la répartition des emplois en France, dans les collectivités d'outre-mer et à l'étranger). De plus, les postes des militaires ne disposent plus d'un identifiant individuel commun avec les autres déclarations d'agents publics. Ainsi, lorsqu'un militaire occupe plusieurs postes dans la fonction publique, il n'est plus possible de déterminer l'existence d'un poste principal et des postes secondaires. En l'absence d'un identifiant commun, ces postes secondaires sont assimilés à des postes principaux entraînant une surestimation de l'effectif total. À titre d'information, en 2017, 1 300 militaires occupaient un poste secondaire (non annexe, actif au 31/12) en France métropolitaine ou dans les DOM au sein de la fonction publique.

Disponibilité des données

L'ensemble des figures présentées dans les fiches thématiques sont disponibles au format Excel sur le site Internet : <https://www.fonction-publique.gouv.fr>, rubrique Statistiques / Rapports annuels, ainsi que les figures marquées du signe , dans la rubrique Séries longues, pour disposer de résultats avec la plus grande profondeur historique possible.

Figure 1.1-1 : La fonction publique dans l'économie nationale : classement des employeurs (situation au 31 décembre 2017)

	Statut juridique de l'employeur		Statut de recrutement de droit commun de l'agent		
	Code catégorie juridique Sirene	Comptes nationaux	1	2	3
			Droit public	Droit public particulier / privé à statut	Droit privé
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	Ministères dont enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat		
		7111	Autorités constitutionnelles ⁽¹⁾		
		7112	Autorités administratives indépendantes (ex: Autorité des marchés financiers, Conseil supérieur de l'audio-visuel, Haute Autorité de santé ...)		
2	Collectivités	72	Régions, départements, communes ⁽²⁾		
3	Établissements publics administratifs	73	EPA nationaux : Pôle emploi, Crous, CNRS, INRA, Inserm, France Agrimer etc., EPLE (collèges, lycées) EPA des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux	Organismes consulaires, associations syndicales autorisées, associations foncières urbaines ou de remembrement	Caisse nationale du régime général de sécurité sociale
		hors APU (marchand)	OPH, Caisses de crédit municip., maisons de retraite publiques, divers EPA locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôpital Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations ⁽³⁾		
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)	GIP non marchands, groupements de coopération sanitaire, agences dép. d'insertion	IGSA, Institut franco-allemand St Louis, etc.
		hors APU (marchand)	Cercles et foyers des armées		Cultes d'Alsace-Lorraine
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)		Ademe, BRGM, CEA, Charbon. de France, Cirad, CNES, Onera, INA, IFP Énergie nouvelle, Opéra national de Paris, Réunion musées nationaux, offices de tourisme, etc.
		hors APU (marchand)	Office national des forêts	RATP, SNCF	Grands ports maritimes Ugap, AFD Opac/OPH Epic locaux et régies
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)		Safer
		hors APU (marchand)		La Poste EDF Aéroports de Paris	dont Air France, France Télécom France Télévision, DCNS, GDF Suez, GIAT industries- Nexter, Imprimerie nationale
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)		Organismes de protection sociale hôpitaux à but non lucratif associations Odac associations Odal
		hors APU (marchand)			Mutuelles, comités d'entrep., organismes professionnels, syndicats de propriétaires, associations et fondations non à financ. public maj.

Légende

Fonction publique Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux

(1) Les autorités constitutionnelles sont la Présidence de la République, le Conseil constitutionnel, le Conseil économique social et environnemental, l'Assemblée nationale et le Sénat. Les données issues de Siasp ne couvrent que partiellement les effectifs de ces autorités constitutionnelles.

(2) La métropole de Lyon est une collectivité territoriale à statut particulier. Néanmoins, elle est ici (et dans la suite du rapport annuel sur l'état de la fonction publique) classée avec les autres métropoles au sein des établissements publics.

(3) Caisse des dépôts et consignations : assimilée à EPA, mais relevant de codification Sirene 74 (Autres personnes morales de droit administratif).

Figure 1.1-2 : Ventilation des effectifs salariés au 31 décembre 2017, salariés à titre principal
(en milliers)

	Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent						
		Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux	1		2		3		
				Droit public		Droit public particulier / privé à statut		Droit privé		
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	hors CA	1962,0					
				y c. CA	1964,4					
		7111		hors CA	0,7					
				y c. CA	0,7					
		7112		hors CA	1,8					
				y c. CA	1,8					
2	Collectivités	72		hors CA	1381,4					
				y c. CA	1429,8					
3	Établissements publics administratifs	73		hors CA	2070,2	hors CA	35,0	hors CA	15,5	
				y c. CA	2152,9	y c. CA	35,2	y c. CA	15,6	
				hors APU (marchand)	hors CA	109,8				
					y c. CA	115,3				
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		hors CA	12,6	hors CA	2,0		
					y c. CA	13,0	y c. CA	2,0		
			hors APU (marchand)	hors CA	0,1			hors CA	0,4	
				y c. CA	0,1			y c. CA	0,4	
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)				y c. CA	55,8		
			hors APU (marchand)	y c. CA	9,3	y c. CA	193,1	y c. CA	92,1	
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)				y c. CA	0,9		
			hors APU (marchand)			y c. CA	270,5	y c. CA	16 668,1	
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)				y c. CA	558,8		
			hors APU (marchand)					y c. CA	1 435,6	
Ensemble			APU (non marchand)	y c. CA	5 549,5	y c. CA	48,2	y c. CA	633,1	
			fonction publique	hors CA	5 525,9					
				y c. CA	5 664,7					
				hors APU (marchand)	y c. CA	124,6	y c. CA	463,6	y c. CA	18 196,2

Légende

- Fonction publique
- Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux
- Source Siasp

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFF – SDessi.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

CA = contrats aidés.

Figure 1.1-3 : L’emploi public selon différents concepts au 31 décembre 2017

	Effectifs des « administrations publiques »	Effectifs de droit public Colonne 1 et lignes 1 à 5	Effectifs de la fonction publique métropole et DOM Colonne 1 et lignes 1+2+3
Total y compris contrats aidés	6 230 756,0	5 674 066	5 664 724
Total hors contrats aidés			5 525 902

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – SDessi.
Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
Les chiffres sont arrondis à la centaine. Le total et les évolutions sont calculés sur les données initiales.

Figure 1.1-4 : Évolution des effectifs salariés (y compris bénéficiaires de contrats aidés) entre le 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 en France (Métropole + DOM), salariés à titre principal
(en milliers)

Ligne	Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent			
	Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux		1	2	3	
				Droit public	Droit public particulier / privé à statut	Droit privé	
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	nombre	20,5		
				%	1,1		
				nombre	-0,1		
				%	-7,4		
				nombre	0,0		
				%	2,5		
2	Collectivités	72	APU (non marchand)	nombre	-18,4		
				%	-1,3		
3	Établissements publics administratifs	73	hors APU (marchand)	nombre	-10,6	nombre 0,4	nombre 0,1
				%	-0,5	% 1,2	% 0,9
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		nombre 0,1	nombre 0,0	
			hors APU (marchand)	nombre 0,0	% 1,0	% 2,1	
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)			nombre 0,0	
			hors APU (marchand)	nombre 0,1	% -1,9	% 5,8	
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)			nombre 0,0	
			hors APU (marchand)		nombre -18,0	nombre 378,6	
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)		% -6,2	% 2,3	
			hors APU (marchand)			nombre 4,3	
Ensemble			APU (non marchand)	nombre -8,5	nombre 0,5	nombre 3,3	
				% -0,2	% 1,1	% 0,5	
			fonction publique	nombre -7,4			
				% -0,1			
			hors APU (marchand)	nombre 1,1	nombre -21,8	nombre 358,0	
				% 0,9	% -4,5	% 2,0	

Légende

- Fonction publique
- Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux
- Source Siasp

Sources : Siasp, DADS, Insee; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – SDess.
CA = contrats aidés.

Figure 1.1-5 : Administrations publiques (dans une approche économique) et fonction publique (dans une approche juridique) au 31 décembre 2017 en France (métropole + DOM).
(en milliers)

	Organismes non marchands métropole + DOM yc CA	Organismes marchands yc CA	Total yc CA	Total hors contrats aidés
Fonction publique en comptabilité nationale	5 549 470		5 549 470	5 416 065
Fonction publique hors comptabilité nationale ⁽¹⁾		115 254	115 254	109 837
Total fonction publique	5 549 470	115 254	5 664 724	5 525 902
Autres administrations publiques (APU)	681 286			
Dont autres APU en organismes publics ⁽²⁾	121 573			
Dont autres APU en organismes privés ⁽³⁾	559 713			
Total des administrations publiques	6 230 756			

Part de la fonction publique en 2017⁽⁴⁾
– Dans l'emploi salarié : 22,1 %
– Dans l'emploi total : 19,8 %

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

CA = contrats aidés

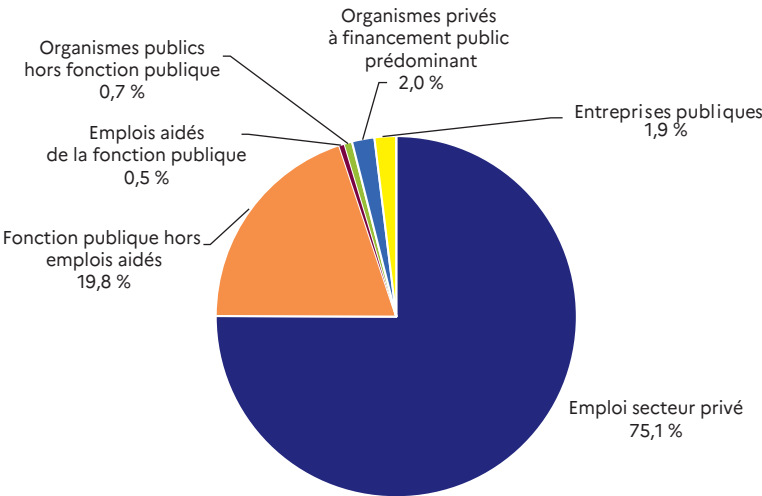
(1) Caisse des dépôts et consignations, la plupart des établissements d'hébergement pour personnes âgées, EPA marchands.

(2) EPA à recrutement de droit privé, organismes consulaires, GIP (groupements d'intérêt public), autres organismes de droit administratif, Epic non marchands. À partir de l'année 2017, la Banque de France rentre dans le champ des Administrations publiques.

(3) Organismes à financement majoritairement public : associations non marchandes, organismes de protection sociale, hôpitaux privés à but non lucratif. À partir de 2017, certaines associations telles que la Croix-Rouge ou France Handicap rentrent dans les APU.

(4) Hors COM et étranger, hors bénéficiaires de contrats aidés. À comparer avec la part de la fonction publique en 2016, soit 22,2 % dans l'emploi salarié et 19,9 % dans l'emploi total sur le même périmètre.

Figure 1.1-6 : Fonction publique, service public dans l'emploi total au 31 décembre 2017



Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : France entière : Métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

 **Figure 1.1-7 : Nombre de bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique**

		Fin 2017	Fin 2018	Évolution 2018/2017 (%)
Fonction publique de l'État	Ministères	2,3	0,7	
	<i>Dont ministères de l'enseignement</i>	0,0	0,0	
	<i>Dont ministère de l'Intérieur</i>	2,3	0,7	
	EPA de la FPE	54,5	32,5	
	<i>Dont EPA rattachés aux ministères de l'enseignement⁽¹⁾</i>	52,2	31,5	
	<i>Dont EPA rattachés au ministère de l'Intérieur</i>	0,0	0,0	
	Total	56,8	33,2	-41,6
Fonction publique territoriale	Communes	42,3	23,2	
	Départements	5,2	3,1	
	Régions	0,9	0,6	
	Total collectivités territoriales	48,4	26,9	
	Établissements communaux	8,6	5,7	
	Établissements intercommunaux	10,2	5,8	
	Établissement départementaux	0,4	0,1	
	Autres EPA locaux	0,2	0,1	
	Total EPA	19,4	11,7	
Total		67,8	38,6	-43,0
Fonction publique hospitalière	Hôpitaux	8,0	3,1	
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées	5,4	3,3	
	Autres établissements médico-sociaux	0,9	0,5	
	Total FPH	14,2	6,8	-52,0
Total FP		138,8	78,6	-43,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, bénéficiaires de contrats aidés, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger

(1) Les bénéficiaires de contrats aidés travaillent pour l'essentiel dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ).

Note : Un retraitement de la base des déclarations d'employeurs de contrats aidés à l'Agence de services et de paiement (ASP) centralisées par la Dares et de la base Siasp de l'Insee conduit à reclasser environ 20 000 assistants d'éducation, de droit public, employés par certains établissements publics locaux d'enseignement en contrats non aidés en 2017. La base ASP constitue la référence pour le recensement des contrats aidés car la déclaration déclenche le paiement des aides. La base Siasp constitue la référence de l'emploi public. Une correction similaire a aussi été apportée dans Siasp entre 2011 et 2016.

 **Figure 1.1-8 : Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre**
(en milliers)

		2016	2017
Fonction publique ⁽¹⁾	Métropole	5 310	5 349
	DOM	173	177
	Total hors bénéficiaires de contrats aidés	5 483	5 526
	Bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique ⁽²⁾	189	139
	Total y compris bénéficiaires de contrats aidés	5 672	5 665
Organismes publics hors fonction publique non marchands	EPA nationaux de sécurité sociale, à recrutement de droit privé	15	16
	GIP nationaux et locaux (résultats partiels)	11	11
	Personnes morales droit public particulières	2	2
	Groupements de coopération sanitaire	2	2
	Associations syndicales autorisées	0	0
	Organismes consulaires	35	35
	Epic nationaux et locaux non marchands	57	56
	Sous-total organismes hors FP non marchands	122	122
Organismes publics hors fonction publique marchands	Epic locaux marchands	72	70
	Personnes morales droit public secteur marchand	1	0
	Sous-total organismes hors FP marchands	73	70
	Total	195	192
Organismes privés à financement public prédominant (secteur non marchand)	Associations	311	314
	Organismes de protection sociale	165	163
	Hôpitaux privés à but non lucratif	78	82
	Safer	1	1
	Total	555	560
Entreprises publiques (secteur marchand)	Epic marchands ⁽³⁾	221	225
	Entreprises hors Epic ⁽⁴⁾	324	315
	Total	545	540
Emploi privé hors service public (secteur marchand)	Total	20 572	20 935
Emploi total (salariés et non salariés)	Total ⁽⁵⁾	27 539	27 891

Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : métropole et DOM. COM et étranger compris pour les services de l'État.

(1) Y compris les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat (143 000 en 2016).

(2) Les bénéficiaires d'emplois aidés sont décomptés à part dans la fonction publique et inclus dans les effectifs des autres organismes.

(3) Les Epic marchands proviennent de la ligne 5 (hors APU).

(4) Les entreprises hors Epic comprennent La Poste, EDF, Aéroports de Paris issus de la ligne 6, hors APU (marchand), colonne 2 du tableau de synthèse + la partie des entreprises de la ligne 6, hors APU (marchand), colonne 3 répertoriée dans les entreprises « de premier rang » du Recme (exemple: France Télévision, DCNS...).

(5) Différents concepts d'emploi coexistent. Celui retenu ici est « l'emploi total » qui comprend les salariés et les non-salariés en France entière, hors chômeurs, et qui constitue la référence la plus courante pour les comparaisons internationales.

1 1.2 Ensemble fonction publique

Figure 1.2-1 : Effectifs physiques au 31 décembre et en équivalent temps plein par versant de la fonction publique

(en milliers)

	2017		2018		Évolution 2018/2017 (en %)	
	avec contrats aidés	hors contrats aidés	avec contrats aidés	hors contrats aidés	avec contrats aidés	hors contrats aidés
Effectif au 31 décembre⁽¹⁾						
FPE	2 507,1	2 450,2	2 503,5	2 470,3	-0,1	+0,8
FPT	1 970,0	1 902,2	1 954,0	1 915,4	-0,8	+0,7
FPH	1 187,7	1 173,4	1 185,5	1 178,6	-0,2	+0,4
Ensemble	5 664,7	5 525,9	5 643,0	5 564,3	-0,4	+0,7
Volume de travail en équivalent temps plein⁽²⁾						
FPE	2 382,5	2 336,5	2 377,6	2 351,2	-0,2	+0,6
FPT	1 837,6	1 770,9	1 822,7	1 787,7	-0,8	+0,9
FPH	1 109,6	1 094,7	1 107,4	1 100,8	-0,2	+0,6
Ensemble	5 329,6	5 202,1	5 307,7	5 239,7	-0,4	+0,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Postes principaux finaux au 31 décembre.

(2) Tout poste actif dans l'année.

Figure 1.2-2 : Effectifs physiques par type d'employeur dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre

		2017	2018	Évolution 2018/2017	
				en nombre	en %
FPE	Ministères	1 962 712	1 978 303	15 591	+0,8
	EPA	487 537	491 980	4 443	+0,9
	Total	2 450 249	2 470 283	20 034	+0,8
FPT	Communes ⁽¹⁾	1 009 992	1 007 362	-2 630	-0,3
	Départements	283 050	279 937	-3 113	-1,1
	Régions	88 334	94 325	5 991	+6,8
	Total collectivités territoriales	1 381 376	1 381 624	248	+0,0
	Établissements communaux ⁽¹⁾	127 417	127 206	-211	-0,2
	Établissements intercommunaux ⁽¹⁾	317 528	330 471	12 943	+4,1
	Établissement départementaux	67 363	67 501	138	+0,2
	Autres EPA locaux	8 553	8 613	60	+0,7
	Total EPA locaux	520 861	533 791	12 930	+2,5
	Total	1 902 237	1 915 415	13 178	+0,7
FPH	Hopitaux	1 029 149	1 031 429	2 280	+0,2
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	102 727	105 672	2 945	+2,9
	Autres établissements médico-sociaux	41 540	41 521	-19	-0,0
	Total	1 173 416	1 178 622	5 206	+0,4
Total ensemble de la fonction publique		5 525 902	5 564 320	38 418	+0,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions concernant les effectifs des communes, des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution, compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupement notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

 **Figure 1.2-3 : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et en équivalent temps plein par région et département au 31 décembre 2018^(*)** .../...

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale ⁽²⁾		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Auvergne-Rhône-Alpes	238 285	222 394	215 724	192 999	142 972	131 177	596 981	546 570
Allier	8 146	7 721	9 210	8 416	9 418	8 883	26 774	25 020
Cantal	3 698	3 440	4 696	4 244	3 786	3 566	12 180	11 250
Haute-Loire	5 327	4 929	5 529	4 879	3 895	3 483	14 751	13 290
Puy-de-Dôme	24 480	23 075	20 222	17 949	13 673	12 702	58 375	53 726
Ain	13 631	12 767	12 006	10 621	7 223	6 572	32 860	29 960
Ardèche	6 955	6 384	8 966	7 879	5 689	5 185	21 610	19 447
Drôme	12 629	11 617	12 584	11 245	8 389	7 607	33 602	30 469
Haute-Savoie	17 543	16 201	21 335	19 129	12 843	11 595	51 721	46 925
Isère	39 789	36 893	35 779	31 570	21 328	19 402	96 896	87 865
Loire	20 219	18 778	17 478	15 722	17 181	15 637	54 878	50 138
Rhône	73 649	69 271	52 623	47 743	30 863	28 680	157 135	145 694
Savoie	12 219	11 318	15 296	13 602	8 684	7 864	36 199	32 785
Bourgogne-Franche-Comté	81 940	76 851	71 424	63 591	62 434	57 551	215 798	197 992
Côte-d'Or	20 654	19 471	14 399	12 942	12 459	11 672	47 512	44 085
Nièvre	5 239	4 927	6 130	5 618	5 191	4 867	16 560	15 412
Saône-et-Loire	13 233	12 390	13 472	11 965	12 314	11 331	39 019	35 687
Yonne	8 335	7 910	8 160	7 277	8 388	7 769	24 883	22 955
Doubs	18 442	17 228	14 140	12 639	11 463	10 360	44 045	40 226
Haute-Saône	5 435	5 028	4 657	3 970	2 806	2 576	12 898	11 573
Jura	6 290	5 850	6 599	5 709	5 769	5 226	18 658	16 785
Territoire de Belfort	4 312	4 047	3 867	3 472	4 044	3 749	12 223	11 268
Bretagne	103 100	96 512	93 855	84 261	64 426	59 524	261 381	240 297
Côtes-d'Armor	13 668	12 744	19 838	17 796	10 296	9 440	43 802	39 980
Finistère	28 079	26 256	23 750	21 453	18 962	17 613	70 791	65 322
Ille-et-Vilaine	43 416	40 754	30 936	27 718	19 716	18 242	94 068	86 713
Morbihan	17 937	16 759	19 331	17 295	15 452	14 229	52 720	48 283
Centre-Val de Loire	70 602	67 135	67 210	61 131	51 027	47 416	188 839	175 682
Cher	8 192	7 820	8 233	7 504	6 691	6 358	23 116	21 683
Eure-et-Loir	9 646	9 178	9 841	8 850	8 261	7 737	27 748	25 765
Indre	6 023	5 696	5 626	5 069	5 027	4 771	16 676	15 537
Indre-et-Loire	17 190	16 215	15 340	13 929	13 300	11 980	45 830	42 124
Loiret	22 163	21 215	19 784	18 175	11 158	10 419	53 105	49 809
Loir-et-Cher	7 388	7 010	8 386	7 603	6 590	6 151	22 364	20 765
Corse	10 688	10 092	12 788	12 134	5 512	5 211	28 988	27 438
Corse-du-Sud	4 995	4 736	8 873	8 478	3 165	3 018	17 033	16 232
Haute-Corse	5 693	5 356	3 915	3 656	2 347	2 193	11 955	11 205
Grand-Est	171 245	161 390	127 951	114 474	108 141	99 999	407 337	375 863
Bas-Rhin	37 922	35 911	25 120	22 752	21 611	19 896	84 653	78 560
Haut-Rhin	18 918	17 832	14 991	13 367	15 835	14 517	49 744	45 716
Ardennes	7 181	6 784	7 043	6 207	5 502	5 088	19 726	18 078
Aube	8 543	8 057	7 075	6 386	4 859	4 608	20 477	19 052
Haute-Marne	4 947	4 617	4 205	3 720	4 108	3 840	13 260	12 176
Marne	19 769	18 663	14 908	13 269	12 081	11 227	46 758	43 159
Meurthe-et-Moselle	28 612	26 908	17 176	15 423	16 019	14 845	61 807	57 176
Meuse	5 268	4 958	4 472	3 795	4 857	4 560	14 597	13 313
Moselle	31 125	29 275	23 557	21 177	14 109	12 959	68 791	63 411
Vosges	8 960	8 385	9 404	8 380	9 160	8 458	27 524	25 223

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) L'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, ceux-ci sont exclus du champ dans ce tableau.

(2) Les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement peuvent être mal localisés dans leur département de fonction. Ils représentent 4 % des agents territoriaux.

(*) Ces données, déclinées par statut, sont mises à disposition sur le site internet de la DGAFP.

1 1.2 Ensemble fonction publique

Figure 1.2-3 (suite) : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et en équivalent temps plein par région et département au 31 décembre 2018^(*)

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale ⁽²⁾		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Hauts-de-France	178 656	168 625	160 553	144 832	114 953	106 588	454 162	420 045
Nord	86 289	81 494	76 755	69 774	53 299	49 306	216 343	200 574
Pas-de-Calais	40 345	37 876	38 311	34 780	21 736	20 154	100 392	92 810
Aisne	13 749	12 997	13 145	11 634	12 073	11 211	38 967	35 842
Oise	20 203	19 115	17 570	15 748	12 695	11 955	50 468	46 818
Somme	18 070	17 144	14 772	12 896	15 150	13 963	47 992	44 002
Île-de-France	523 295	496 874	363 484	332 068	181 396	167 410	1 068 175	996 351
Essonne	47 712	45 444	35 836	32 875	13 012	12 227	96 560	90 546
Hauts-de-Seine	49 204	46 984	45 985	41 812	17 814	16 329	113 003	105 126
Paris	191 320	180 819	82 271	74 193	60 998	55 635	334 589	310 648
Seine-et-Marne	40 269	38 521	34 319	31 597	14 027	13 086	88 615	83 204
Seine-Saint-Denis	58 957	56 340	51 856	47 506	17 570	16 334	128 383	120 180
Val-de-Marne	52 510	50 060	44 891	41 262	26 735	24 775	124 136	116 098
Val-d'Oise	36 795	34 985	31 576	29 151	15 226	14 246	83 597	78 382
Yvelines	46 528	43 721	36 750	33 672	16 014	14 776	99 292	92 170
Normandie	93 255	88 131	94 694	84 649	68 104	63 207	256 053	235 987
Calvados	21 219	20 031	20 569	18 512	14 379	13 374	56 167	51 917
Manche	12 248	11 615	13 698	12 221	9 932	9 198	35 878	33 034
Orne	6 999	6 626	6 625	5 829	6 979	6 539	20 603	18 993
Eure	13 639	12 878	15 185	13 550	7 713	7 256	36 537	33 684
Seine-Maritime	39 150	36 981	38 617	34 538	29 101	26 839	106 868	98 358
Nouvelle-Aquitaine	177 298	167 722	183 756	167 631	114 798	107 847	475 852	443 200
Dordogne	9 563	9 001	12 580	11 237	8 977	8 456	31 120	28 694
Gironde	57 878	54 976	50 318	46 626	25 574	24 143	133 770	125 745
Landes	9 553	9 028	15 473	14 146	6 408	6 061	31 434	29 236
Lot-et-Garonne	10 244	9 744	8 019	7 344	6 803	6 351	25 066	23 439
Pyrénées-Atlantiques	18 169	17 090	18 654	16 759	10 332	9 627	47 155	43 477
Corrèze	6 010	5 667	7 074	6 461	6 219	5 865	19 303	17 992
Creuse	2 992	2 834	3 858	3 422	3 473	3 307	10 323	9 562
Haute-Vienne	13 189	12 486	12 445	11 298	11 488	10 817	37 122	34 601
Charente	8 125	7 649	10 292	9 367	6 316	5 900	24 733	22 916
Charente-Maritime	16 630	15 760	17 901	16 324	11 534	10 817	46 065	42 900
Deux-Sèvres	8 124	7 629	12 129	10 846	7 443	6 931	27 696	25 406
Vienne	16 821	15 858	15 013	13 801	10 231	9 574	42 065	39 233
Occitanie	179 881	168 743	188 165	170 005	92 906	86 555	460 952	425 303
Aude	8 552	7 968	13 501	11 958	5 107	4 770	27 160	24 697
Gard	19 823	18 645	19 377	17 699	12 411	11 507	51 611	47 851
Hérault	40 701	38 018	39 572	36 143	17 788	16 427	98 061	90 588
Lozère	2 846	2 644	2 425	2 157	1 989	1 843	7 260	6 644
Pyrénées-Orientales	12 620	11 815	14 897	13 761	6 125	5 778	33 642	31 354
Ariège	3 879	3 588	5 200	4 622	3 550	3 301	12 629	11 511
Aveyron	6 271	5 826	7 460	6 614	5 554	5 123	19 285	17 563
Gers	4 185	3 930	6 557	5 693	3 950	3 716	14 692	13 340
Haute-Garonne	55 336	52 178	48 129	43 386	18 997	17 852	122 462	113 416
Hautes-Pyrénées	6 258	5 919	6 936	6 355	5 800	5 407	18 994	17 682
Lot	3 781	3 539	5 701	4 992	2 796	2 583	12 278	11 114
Tarn	8 978	8 427	11 263	10 190	5 043	4 675	25 284	23 292
Tarn-et-Garonne	6 651	6 246	7 147	6 434	3 796	3 571	17 594	16 251

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – SDess.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) L'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, ils sont exclus du champ dans ce tableau.

(2) Les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement peuvent être mal localisés dans leur département de fonction. Ils représentent 4 % des agents territoriaux.

(*) Ces données, déclinées par statut, sont mises à disposition sur le site internet de la DGAFF.

Figure 1.2-3 (fin) : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et en équivalent temps plein par région et département au 31 décembre 2018^(*)

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale ⁽²⁾		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Pays de la Loire	100 897	94 398	98 148	87 757	65 439	60 172	264 666	242 327
Loire-Atlantique	44 283	41 587	38 536	34 738	22 345	20 513	105 346	96 839
Maine-et-Loire	22 158	20 755	19 028	16 900	15 285	14 040	56 471	51 695
Mayenne	7 512	6 759	7 964	7 065	7 111	6 545	22 587	20 369
Sarthe	14 168	13 333	14 152	12 565	10 565	9 691	38 885	35 589
Vendée	12 776	11 965	18 468	16 488	10 133	9 382	41 377	37 835
Provence-Alpes-Côte d'Azur	160 116	150 028	164 643	153 329	76 824	71 213	401 583	374 570
Alpes-de-Haute-Provence	4 189	3 866	6 011	5 438	3 271	2 997	13 471	12 301
Alpes-Maritimes	30 674	28 928	39 723	36 708	15 920	14 991	86 317	80 626
Bouches-du-Rhône	75 690	70 724	64 796	60 907	30 593	28 317	171 079	159 948
Hautes-Alpes	4 100	3 726	5 115	4 545	3 282	2 957	12 497	11 228
Var	30 301	28 736	32 243	30 206	12 713	11 845	75 257	70 787
Vaucluse	15 162	14 048	16 755	15 526	11 045	10 106	42 962	39 680
Total Métropole	2 089 258	1 968 893	1 842 395	1 668 862	1 149 114	1 063 869	5 080 767	4 701 624
DOM	72 601	68 837	73 020	69 026	29 508	28 594	175 129	166 457
Guadeloupe	15 131	14 357	15 881	14 984	6 959	6 785	37 971	36 126
Martinique	14 172	13 483	15 960	15 093	8 359	8 173	38 491	36 749
Guyane	12 818	12 347	8 226	7 894	3 929	3 781	24 973	24 022
La Réunion	30 480	28 650	32 953	31 055	10 261	9 855	73 694	69 560
Total France entière, agents civils⁽¹⁾	2 161 859	2 037 730	1 915 415	1 737 887	1 178 622	1 092 464	5 255 896	4 868 081
Total France entière, y compris militaires	2 470 283	2 344 592	1 915 415	1 737 887	1 178 622	1 092 464	5 564 320	5 174 943

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) L'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, ils sont exclus du champ dans ce tableau.

(2) Les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement peuvent être mal localisés dans leur département de fonction. Ils représentent 4 % des agents territoriaux.

(*) Ces données, déclinées par statut, sont mis à disposition sur le site internet de la DGAFP.

1 1.2 Ensemble fonction publique

Figure 1.2-4 : Taux d'administration civil (à partir des effectifs en équivalent temps plein) par région au 31 décembre 2018
(en %)

	Fonction publique de l'État, civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total fonction publique, civils
Auvergne-Rhône-Alpes	27,8	24,1	16,4	68,4
Bourgogne-Franche-Comté	27,4	22,7	20,5	70,6
Bretagne	29,0	25,4	17,9	72,3
Centre-Val de Loire	26,1	23,8	18,4	68,3
Corse	30,0	36,1	15,5	81,5
Grand-Est	29,2	20,7	18,1	67,9
Hauts-de-France	28,1	24,2	17,8	70,1
Île-de-France	40,8	27,3	13,7	81,8
Normandie	26,5	25,4	19,0	70,9
Nouvelle-Aquitaine	28,1	28,1	18,1	74,2
Occitanie	28,8	29,0	14,8	72,5
Pays-de-La-Loire	25,0	23,3	16,0	64,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29,7	30,4	14,1	74,2
France métropolitaine	30,4	25,8	16,4	72,6
DOM	36,1	36,2	15,0	87,4
Guadeloupe	37,1	38,7	17,5	93,4
Martinique	36,6	40,9	22,2	99,7
Guyane	42,9	27,5	13,2	83,6
La Réunion	33,2	36,0	11,4	80,7
Total métropole + DOM	30,6	26,1	16,4	73,1

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – SDess.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Au 31 décembre 2018, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 24,1 agents territoriaux en ETP pour 1000 habitants.

Note : En prenant en compte les militaires, on compte 77,3 agents publics en ETP pour 1000 habitants dans l'ensemble de la France (hors Mayotte). Cependant, l'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, on utilise le taux d'administration civil pour comparer la présence d'agents publics dans les différentes régions.

 **Figure 1.2-5 : Effectifs physiques de la fonction publique par versant au 31 décembre**

		2017	2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2008 (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)
FPE	Ministères	1962 712	1978 303	-1,1	0,8
	EPA	487 537	491 980	5,2	0,9
	Total	2 450 249	2 470 283	-0,2	0,8
FPT	Collectivités territoriales	1 381 376	1 381 624	0,1	0,0
	EPA locaux	520 861	533 791	2,7	2,5
	Total	1 902 237	1 915 415	0,8	0,7
FPH		1173 416	1178 622	0,8	0,4
Ensemble de la fonction publique		5 525 902	5 564 320	0,4	0,7
Emploi total (en milliers) ⁽¹⁾		27 886	28 102	0,4	0,8
Part de l'emploi public dans l'emploi total (en %) ⁽²⁾		19,8	19,8		

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFF – SDess.

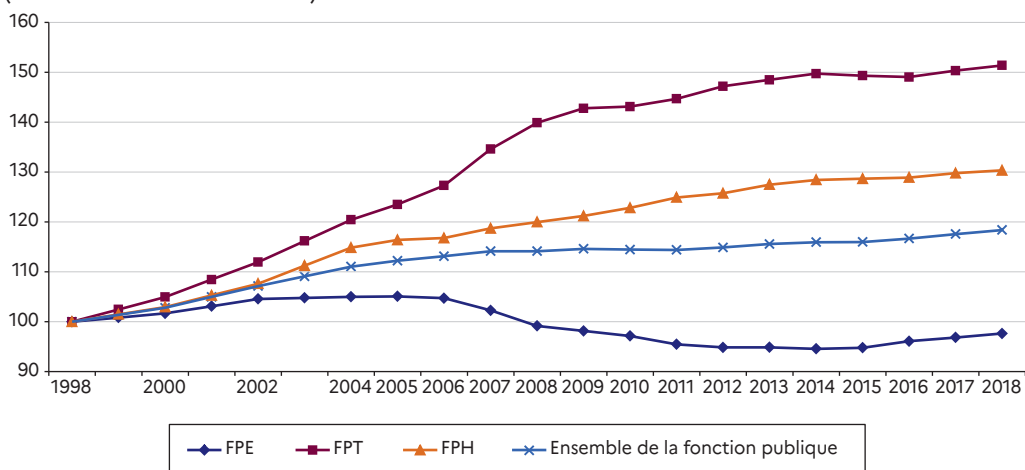
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Emploi en France entière, hors contingent, soit les salariés + les non-salariés.

(2) Rapport en FPE+FPT+FPH/emploi total.

Figure 1.2-6 : Évolution des effectifs physiques de la fonction publique en fin d'année par versant depuis 1998

(base 100 au 31 décembre 1998)



Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Selon la direction générale des collectivités (DGCL), environ 135 000 personnes physiques ont été transférées de 2006 à 2011 de l'État à la fonction publique territoriale dans le cadre de la loi Libertés et responsabilités locales de 2004. Voir également Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, Faits et chiffres, édition 2009-2010.

1 1.2 Ensemble fonction publique


Figure 1.2-7 : Effectifs physiques des trois versants de la fonction publique par statut au 31 décembre

		2017	2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2008 (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)
FPE	Fonctionnaires	1 546 685	1 545 389	-0,6	-0,1
	Contractuels	416 242	440 235	2,8	5,8
	Militaires et militaires volontaires ⁽¹⁾	309 142	308 424	-0,8	-0,2
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	178 180	176 235	-1,0	-1,1
	Total	2 450 249	2 470 283	-0,2	0,8
	Part des contractuels (en %)	17,0	17,8		
FPT	Fonctionnaires ⁽³⁾	1 467 766	1 467 277	0,7	0,0
	Contractuels ⁽³⁾	376 131	391 129	1,2	4,0
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	58 340	57 009	0,3	-2,3
	Total	1 902 237	1 915 415	0,8	0,7
	Part des contractuels (en %)	19,8	20,4		
FPH	Fonctionnaires	826 502	816 571	0,1	-1,2
	Contractuels	225 120	239 106	3,3	6,2
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	121 794	122 945	1,5	0,9
	Total	1 173 416	1 178 622	0,8	0,4
	Part des contractuels (en %)	19,2	20,3		
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires ⁽³⁾	3 840 953	3 829 237	0,0	-0,3
	Contractuels ⁽³⁾	1 017 493	1 070 470	2,3	5,2
	Militaires et militaires volontaires ⁽¹⁾⁽³⁾	309 142	308 424	-0,8	-0,2
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	358 314	356 189	0,0	-0,6
	Total	5 525 902	5 564 320	0,4	0,7
	Part des contractuels (en %)	18,4	19,2		

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

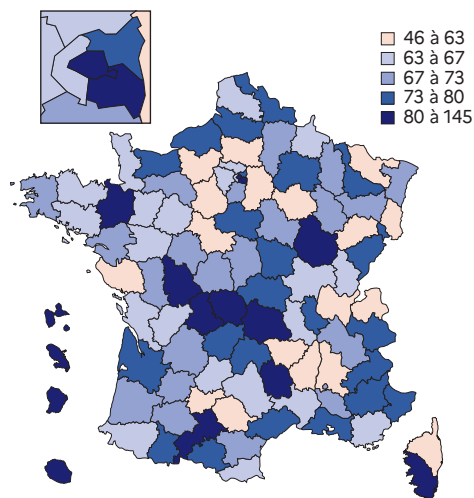
(1) La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend les estimations fragiles.

(2) La catégorie "Autres catégories et statuts" recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

Figure 1.2-8 : Taux d'administration des trois versants de la fonction publique, agents civils, par département au 31 décembre 2018

(en %)



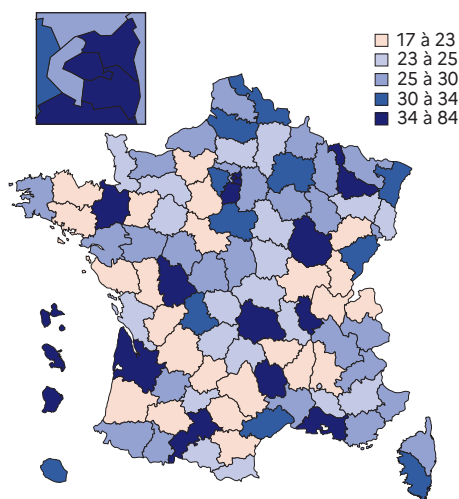
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Ensemble de la fonction publique. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étrangers. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1000 habitants. France entière = 73,1 % ; France métropolitaine = 72,6 %.

Figure 1.2-9 : Taux d'administration de la fonction publique de l'État, agents civils, par département au 31 décembre 2018

(en %)



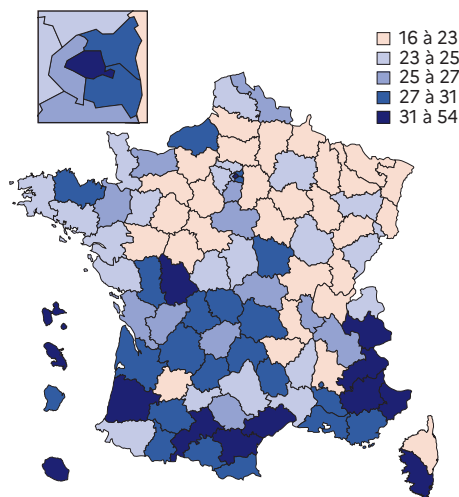
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : FPE. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1000 habitants. France entière = 30,6 % ; France métropolitaine = 30,4 %.

Figure 1.2-10 : Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2018

(en ‰)



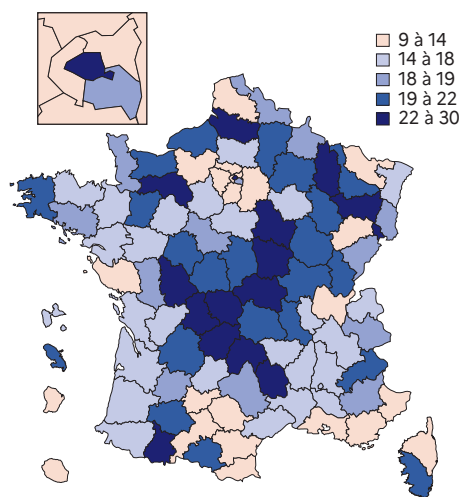
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : FPT. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1000 habitants. France entière = 26,1 ‰ ; France métropolitaine = 25,8 ‰

Figure 1.2-11 : Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2018

(en ‰)



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : FPH. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1000 habitants. France entière = 16,4 ‰ ; France métropolitaine = 16,4 ‰

Figure 1.3-1 : Répartition des effectifs physiques de la fonction publique de l'État entre ministères et établissements publics à caractère administratif au 31 décembre

	2018						Effectifs totaux (ministères + EPA) fin 2017	Évolution des effectifs totaux entre 2017 et 2018 (en %)
	Effectifs totaux (ministères + EPA)	Effectifs des ministères	Effectifs des EPA	dont contractuels des EPA	Part des effectifs dans les EPA (en %)	dont effectifs dans les EPA en situation dérogatoire (en %) ⁽¹⁾		
Agriculture et Alimentation	43 722	31 097	12 625	9 721	28,9	5,6	44 599	-2,0
Armées ⁽²⁾	270 973	262 708	8 265	5 073	3,1	8,5	270 780	0,1
Culture	25 389	11 276	14 113	10 572	55,6	74,7	25 339	0,2
Ministères économiques et financiers ⁽³⁾	151 553	139 436	12 117	7 182	8,0	75,1	153 746	-1,4
Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	1 404 996	1 064 682	340 314	170 104	24,2	0,1	1 384 160	1,5
Europe et Affaires étrangères ⁽⁴⁾	3 582	3 409	173	19	4,8	0,0	3 711	-3,5
Intérieur et Outre-Mer ⁽²⁾	298 293	295 393	2 900	1 641	1,0	4,2	295 257	1,0
Police	147 837	147 837	-	-	-	-	143 763	2,8
Justice	89 885	88 975	910	329	1,0	12,1	88 084	2,0
Services du Premier ministre ⁽³⁾	12 288	11 747	541	230	4,4	0,0	12 274	0,1
Ministères sociaux	97 912	19 079	78 833	66 729	80,5	80,0	99 493	-1,6
Solidarités et santé	36 464	9 948	26 516	14 681	72,7	40,4	36 886	-1,1
Travail	61 448	9 131	52 317	52 048	85,1	100,0	62 607	-1,9
Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires	71 690	50 501	21 189	6 611	29,6	21,4	72 806	-1,5
Total	2 470 283	1 978 303	491 980	278 211	19,9	18,1	2 450 249	0,8

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de la Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires.

(1) EPA en situation dérogatoire : EPA dans lequel le statut normal de recrutement est celui de contractuel, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogation au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des contractuels concerne, selon les cas, tous les emplois de l'EPA (par exemple, Pôle emploi) ou certains emplois. À partir de 2018, les agences de l'eau, l'Agence nationale des titres sécurisés, les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, l'école Mines ParisTech et l'École polytechnique ne font plus partie des EPA dérogatoires.

(2) La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend les estimations fragiles.

(3) La Direction de l'information légale et administrative était classée à tort dans les ministères économiques et financiers. Elle est désormais bien classée dans les services du Premier ministre. L'effectif 2017 a donc été révisé par rapport à celui publié dans le rapport annuel 2019.

(4) Ne figurent ici que les agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit moins de 20 % des effectifs du ministère des Affaires étrangères en EQTP.

Lecture : 5,6 % des effectifs des EPA du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation relèvent d'un EPA dérogatoire.

1 1.3 Fonction publique de l'État

Figure 1.3-2 : Effectifs physiques des établissements publics à caractère administratif (EPA) par catégorie hiérarchique au 31 décembre 2018

	Statut	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Indéterminée	Ensemble	Part des femmes (en %)
EPA nationaux à recrutement de droit public non dérogatoires ⁽¹⁾	Fonctionnaires	130 017	30 853	34 892	254	196 016	50,2
	Contractuels ⁽⁴⁾	70 066	77 193	42 335	11 924	201 518	58,2
	Militaires et militaires volontaires	41	22	960	3	1 026	68,5
	Autres catégories et statuts ⁽⁵⁾	2 214	497	1 559	5	4 275	38,2
	Total	202 338	108 565	79 746	12 186	402 835	54,1
	Part des femmes (en %)	44,8	62,3	66,5	54,8	54,1	
EPA nationaux à recrutement de droit public dérogatoires ⁽¹⁾⁽²⁾	Fonctionnaires	2 559	3 815	3 964	39	10 377	50,5
	Contractuels ⁽⁴⁾	19 028	32 152	23 601	1 912	76 693	70,4
	Militaires et militaires volontaires	10	-	-	-	10	20,0
	Autres catégories et statuts ⁽⁵⁾	986	65	1 011	3	2 065	53,5
	Total	22 583	36 032	28 576	1 954	89 145	67,7
	Part des femmes (en %)	55,1	72,9	72,1	51,4	67,7	
EPA nationaux à recrutement de droit privé ⁽³⁾	Fonctionnaires	21	1	-	1	23	47,8
	Contractuels ⁽⁴⁾	6 753	3 179	4 246	-	14 178	70,4
	Autres catégories et statuts ⁽⁵⁾	1 432	-	15	-	1 447	63,4
	Total	8 206	3 180	4 261	1	15 648	69,7
	Part des femmes (en %)	58,1	79,1	85,2	100,0	69,7	

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Y compris les agents des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) de l'Éducation nationale et les EPL de l'enseignement agricole recrutés sur ressources propres, y compris les élèves fonctionnaires rémunérés durant leur formation (IRA, ENA, ESPE, École polytechnique, École nationale de la magistrature, etc.). Ne comprend pas les agents payés directement par l'État, notamment dans les établissements supérieurs d'enseignement (universités, par exemple).

(2) EPA en situation dérogatoire : EPA dans lequel le statut normal de recrutement est celui de contractuel, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogation au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des contractuels concerne, selon les cas, tous les emplois de l'EPA (par exemple, Pôle emploi) ou certains emplois. À partir de 2018, les agences de l'eau, l'Agence nationale des titres sécurisés, les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, l'école Mines ParisTech et l'École polytechnique ne font plus partie des EPA dérogatoires.

(3) Caisse nationale de Sécurité sociale (Acos, Cnamts, Cnaf, Cnavts) et École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S).

(4) Certaines populations de contractuels peuvent avoir été mal identifiées et classées par défaut en catégorie C.

(5) Dans la FPE, la catégorie "Autres catégories et statuts" recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat, des ouvriers d'État et des apprentis.

Figure 1.3-3 : Effectifs physiques et en équivalent temps plein dans les ministères par statut au 31 décembre

	2017		2018									
	Effectifs physiques	ETP	Fonctionnaires		Contractuels		Militaires et militaires volontaires		Autres catégories et statuts ⁽¹⁾		Total	
			Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP
Agriculture et Alimentation	31640	29968	22194	21535	4109	3489	nd	nd	4773	4386	31097	29431
Armées	262 547	260 629	36 212	35 403	9 312	8 941	nd	nd	18 265	18 175	262 708	nd
Culture	11 315	10 895	9 701	9 500	1 502	1 306	nd	nd	68	61	11 276	10 872
Ministères économiques et financiers ⁽²⁾	141 651	135 768	133 698	129 051	4 780	3 973	nd	nd	738	682	139 436	133 837
Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	1 049 903	995 359	816 123	794 987	107 409	80 234	nd	nd	141 084	132 010	1 064 682	1 007 296
Europe et Affaires étrangères ⁽³⁾	3 540	3 468	2 772	2 725	581	556	nd	nd	47	45	3 409	3 334
Intérieur et Outre-Mer	292 400	288 222	169 655	167 556	15 690	14 043	nd	nd	2 197	2 083	295 393	nd
Police	143 763	141 295	133 634	132 624	12 986	11 423	nd	nd	998	958	147 837	145 224
Justice	87 197	82 457	77 541	75 653	11 062	8 246	nd	nd	255	247	88 975	84 263
Services du Premier ministre ⁽²⁾	11 739	11 422	8 604	8 396	2 985	2 846	nd	nd	117	106	11 747	11 389
Ministères sociaux	19 483	18 829	16 988	16 500	1 913	1 813	nd	nd	158	156	19 079	18 488
Solidarité et santé	10 114	9 805	8 629	8 422	1 233	1 155	nd	nd	74	74	9 948	9 662
Travail	9 369	9 024	8 359	8 079	680	658	nd	nd	84	82	9 131	8 827
Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires	51 297	49 975	45 508	44 387	2 681	2 522	nd	nd	2 193	2 183	50 501	49 210
Total	1 962 712	1 886 991	1 338 996	1 305 693	162 024	127 967	307 388	nd	169 895	160 134	1 978 303	1 899 664
Total hors enseignants	1 064 230	1 022 565	621 592	606 403	121 014	91 164	307 369	nd	26 893	26 530	1 076 868	1 029 949

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de la Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires.

(1) Dans la FPE, la catégorie "Autres catégories et statuts" recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat, des ouvriers d'État et des apprentis.

(2) La Direction de l'information légale et administrative était classée à tort dans les ministères économiques et financiers. Elle est désormais bien classée dans les services du Premier ministre. L'effectif 2017 a donc été révisé par rapport à celui publié dans le rapport annuel 2019.

(3) Ne figurent ici que les agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit moins de 20 % des effectifs du ministère des Affaires étrangères en EQTP.

nd : non diffusable. La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend les estimations fragiles.

1 1.3 Fonction publique de l'État

Figure 1.3-4 : Effectifs physiques des enseignants par type d'employeur et ministère au 31 décembre

		2017		2018			
		Enseignants ⁽¹⁾	Hors enseignants	Enseignants ⁽¹⁾	Hors enseignants	Part des enseignants (en %)	Part des fonctionnaires parmi les enseignants (en %)
Ministères	Agriculture et Alimentation	13 297	18 343	13 199	17 898	42,4	53,5
	Culture	1 348	9 967	1 344	9 932	11,9	69,6
	Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	880 687	169 216	883 764	180 918	83,0	79,9
	Autres ministères	3 150	866 704	3 128	868 120	0,4	99,6
	Total	898 482	1 064 230	901 435	1 076 868	45,6	79,6
EPA	Agriculture et Alimentation	1 171	11 788	377	12 248	3,0	39,3
	Culture	793	13 231	167	13 946	1,2	8,4
	Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	81 722	252 535	79 887	260 427	23,5	83,4
	Autres ministères	1 357	124 940	840	124 088	0,7	67,7
	Total	85 043	402 494	81 271	410 709	16,5	82,9
Total		983 525	1 466 724	982 706	1 487 577	39,8	79,9

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Figure 1.3-5 : Effectifs physiques des agents civils⁽¹⁾ des ministères par région et ministère au 31 décembre 2018

	Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	Intérieur et Outre-Mer	Ministères économiques et financiers	Justice	Armées	Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires	Agriculture, Alimentation	Autres ministères ⁽²⁾	Total, agents civils
Auvergne-Rhône-Alpes	125 885	16 074	14 847	8 102	4 462	4 988	3 992	3 067	181 417
Bourgogne-Franche-Comté	44 075	5 611	5 118	4 155	1 079	1 875	2 225	1 265	65 403
Bretagne	50 551	5 771	5 794	3 039	8 205	3 130	2 636	1 151	80 277
Centre-Val de Loire	38 669	4 545	4 157	2 613	3 765	1 433	1 250	998	57 430
Corse	4 642	1 342	836	578	137	628	223	301	8 687
Grand-Est	86 603	13 481	10 165	7 472	5 132	4 213	2 059	2 236	131 361
Hauts-de-France	103 569	14 918	10 259	8 449	1 273	2 952	1 700	2 097	145 217
Île-de-France	206 537	66 111	39 803	21 411	17 128	11 377	3 531	22 862	388 760
Normandie	52 484	6 910	5 780	3 728	1 624	2 393	1 380	1 237	75 536
Nouvelle-Aquitaine	86 267	12 784	11 169	9 382	7 050	4 981	3 553	2 638	137 824
Occitanie	87 650	14 223	11 260	6 404	2 513	4 963	4 135	2 379	133 527
Pays de la Loire	56 802	5 054	6 787	3 037	1 326	1 938	2 420	2 117	79 481
Provence-Alpes-Côte d'Azur	76 504	15 450	9 340	7 334	9 410	3 611	1 172	2 154	124 975
Total métropole	1 020 238	182 274	135 315	85 704	63 104	48 482	30 276	44 502	1 609 895
Guadeloupe	8 475	1 331	1 012	811	27	446	191	252	12 545
Martinique	7 917	1 191	1 137	730	214	486	197	218	12 090
Guyane	8 085	1 073	514	502	189	510	164	152	11 189
La Réunion	19 901	1 673	1 238	1 111	255	458	248	312	25 196
DOM	44 378	5 268	3 901	3 154	685	1 900	800	934	61 020
Total métropole + DOM	1 064 616	187 542	139 216	88 858	63 789	50 382	31 076	45 436	1 670 915

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les effectifs des militaires ne sont pas localisables.

(2) Les autres ministères regroupent les ministères suivants : Europe et Affaires étrangères, Culture, Solidarités et Santé, Travail et services du Premier ministre.

1 1.3 Fonction publique de l'État

 **Figure 1.3-6 : Évolution des effectifs physiques au 31 décembre des ministères et de leurs EPA rattachés**

		2017	2018	Évolution annuelle moyenne entre 2008 et 2018 (en %)	Évolution entre 2017 et 2018 (en %)
Agriculture, Alimentation	Ministère	31640	31097	-1,7	-1,7
	EPA	12959	12625	-0,7	-2,6
	Total	44 599	43 722	-1,4	-2,0
Armées ⁽¹⁾	Ministère	262 547	262 708	-4,2	0,1
	EPA	8 233	8 265	-0,3	0,4
	Total	270 780	270 973	-4,1	0,1
Culture	Ministère	11 315	11 276	-0,3	-0,3
	EPA	14 024	14 113	0,5	0,6
	Total	25 339	25 389	0,1	0,2
Europe et Affaires étrangères ⁽²⁾	Ministère	3 540	3 409	-0,9	-3,7
	EPA	171	173	-14,2	1,2
	Total	3 711	3 582	-2,3	-3,5
Ministères économiques et financiers ⁽³⁾⁽⁴⁾	Ministère	142 308	140 098	-2,1	-1,6
	EPA	12 095	12 117	-11,1	0,2
	Total	154 403	152 215	-3,3	-1,4
Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	Ministère	1 049 903	1 064 682	-1,1	1,4
	EPA	334 257	340 314	6,3	1,8
	Total	1 384 160	1 404 996	0,3	1,5
Intérieur et Outre-Mer ⁽¹⁾	Ministère	292 400	295 393	4,0	1,0
	EPA	2 857	2 900	23,2	1,5
	Total	295 257	298 293	4,1	1,0
Justice	Ministère	87 197	88 975	1,6	2,0
	EPA	887	910	-3,5	2,6
	Total	88 084	89 885	1,5	2,0
Services du Premier ministre ⁽⁴⁾	Ministère	11 082	11 085	2,2	0,0
	EPA	535	541	-9,9	1,1
	Total	11 617	11 626	1,1	0,1
Ministères sociaux ⁽³⁾	Ministère	19 483	19 079	-5,6	-2,1
	EPA	80 010	78 833	14,7	-1,5
	Total	99 493	97 912	6,2	-1,6
Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires	Ministère	51 297	50 501	-4,9	-1,6
	EPA	21 509	21 189	5,6	-1,5
	Total	72 806	71 690	-2,8	-1,5
Total	Ministère	1 962 712	1 978 303	-1,1	0,8
	EPA	487 537	491 980	5,2	0,9
	Total	2 450 249	2 470 283	-0,2	0,8
Total métropole + DOM (Hors Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche)	Ministère	912 809	913 621	-1,2	0,1
	EPA	153 280	151 666	3,2	-1,1
	Total	1 066 089	1 065 287	-0,7	-0,1

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend les estimations fragiles.

(2) Ne figurent ici que les agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit moins de 20 % des effectifs du ministère des affaires étrangères en EQTP.

(3) En 2008, les effectifs de l'Agence nationale pour l'emploi, jusqu'alors sous la tutelle du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, ont rejoint Pôle emploi, établissement public rattaché jusqu'en 2011 aux ministères économiques et financiers. Désormais, Pôle Emploi est un établissement public rattaché aux ministères sociaux. En considérant les effectifs de Pôle emploi au sein des ministères sociaux dès 2008, l'évolution en moyenne par an des effectifs des ministères économiques et financiers aurait été de -1,9 % et de +1,5 % dans ses seuls EPA, tandis que celle des ministères sociaux aurait été de +1,7 % et de +4,9 % dans ses seuls EPA. Cette hausse dynamique dans les EPA des ministères sociaux est pour partie liée à la prise en compte des effectifs des Assedic qui ont rejoint Pôle emploi à partir du 1^{er} janvier 2009.

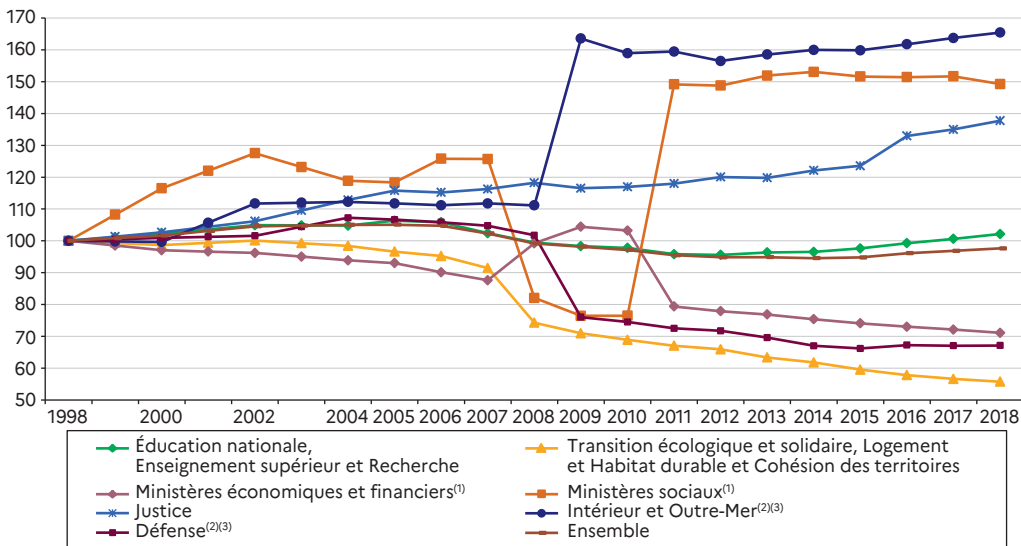
(4) La Direction de l'information légale et administrative était classée à tort dans les ministères économiques et financiers. Elle est désormais bien classée dans les services du Premier ministre. L'effectif 2017 a donc été révisé par rapport à celui publié dans le rapport annuel 2019.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers comprennent les ministères de l'Action et des Comptes publics et de l'Économie et des Finances ;
- les ministères sociaux correspondent aux Affaires sociales, Travail, Emploi et Dialogue social et aux Sports ;
- les ministères de l'Intérieur, de l'Outre-Mer ont également été regroupés ;

– les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de la Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires.

Figure 1.3-7 : Évolution des effectifs physiques de la FPE dans les principaux ministères entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 2018
(base 100 au 31 décembre 1998)



Sources : FGE, DADS, Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers comprennent les ministères de l'Action et des Comptes publics et de l'Économie et des Finances ;
- les ministères sociaux correspondent aux Affaires sociales, Travail, Emploi et Dialogue social et aux Sports ;
- les ministères de l'Intérieur, de l'Outre-Mer ont également été regroupés ;
- les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de la Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires.

(1) Pôle emploi, sous tutelle des ministères économiques et financiers depuis 2008, est rattaché au ministère du Travail au cours de l'année 2011.

(2) Les effectifs du programme 152 Gendarmerie nationale ont été transférés du ministère de la Défense vers le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, Collectivités territoriales et immigration au cours de l'année 2009.

(3) La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend les estimations fragiles.

Figure 1.3-8 : Évolution des effectifs physiques au 31 décembre des agents des ministères par statut

	2017	2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2008 (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)
Fonctionnaires	1338 768	1338 996	-1,5	0,0
Contractuels ⁽¹⁾	143 748	162 024	2,6	12,7
Militaires ⁽²⁾	308 142	307 388	-0,8	-0,2
Autres catégories et statuts ⁽³⁾	172 054	169 895	-1,2	-1,3
Total ministères	1962 712	1978 303	-1,1	0,8

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La hausse de 12,7 % du nombre de contractuels est pour partie liée à la transformation de contrats aidés en contrats d'accompagnement d'élèves en situation de handicap (AESH) au ministère de l'Éducation nationale.

(2) La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend les estimations fragiles.

(3) Dans la FPE, la catégorie "Autres catégories et statuts" recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat, des ouvriers d'État et des apprentis.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Périmètre de décompte des effectifs dans la fonction publique de l'État

Il existe plusieurs concepts pour mesurer les effectifs des ministères. En particulier, on distingue l'effectif payé sur le plafond d'emplois du ministère, l'effectif « en fonction dans le ministère » (que l'agent soit ou non rémunéré sur le plafond d'emplois) et l'effectif « géré par le ministère » (que l'agent soit ou non inclus dans le plafond d'emplois, et qu'il soit ou non en fonction). L'agent est considéré comme étant géré par le ministère si ce dernier gère sa carrière (organisation du recrutement, des promotions, etc.) : il s'agit donc ici de la gestion au sens « statutaire ».

Par ailleurs, le ministère est défini comme l'ensemble des services centraux et déconcentrés, à l'exclusion des établissements publics administratifs (EPA) sous sa tutelle. Ainsi, les mêmes concepts peuvent s'appliquer aux EPA au sein desquels on distingue : les effectifs payés sur le budget de l'établissement (subventions de l'État et ressources propres), les effectifs en fonction dans l'établissement et les effectifs gérés par l'établissement (corps propres à l'établissement et personnels contractuels).

La connaissance de ces trois concepts d'effectifs nécessite une enquête particulière auprès des services des ressources humaines des ministères. En effet, il faut prendre en compte les informations de gestion qui retracent la position statutaire de l'agent, non disponible au travers des seuls « retours paye ». Par exemple, un agent mis à disposition est en fonction dans le ministère d'accueil, mais n'est pas comptabilisé sur le plafond d'emplois de ce ministère et reste géré par son administration d'origine (voir schéma explicatif suivant).

Les écarts entre les trois concepts d'effectifs s'expliquent en premier lieu par le nombre de mobilités « statutaires » externes. Au 31 décembre 2018, 3,3 % des personnels gérés par les ministères sont en « mobilité externe », essentiellement en

détachement externe, affectés en position normale d'activité ou mis à disposition chez d'autres employeurs.

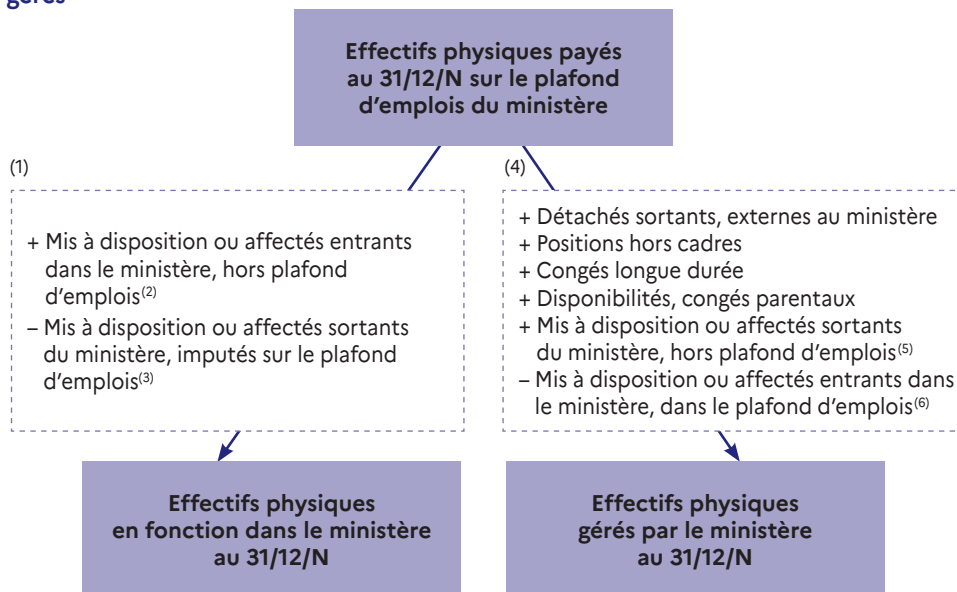
Le détachement externe est la position de mobilité statutaire externe la plus fréquente. Elle concerne en 2018, 38 100 agents, dont un quart travaillent à l'étranger, en grande majorité sur des postes du réseau d'enseignement français à l'étranger.

Les agents en position normale d'activité sont quant à eux très nombreux au ministère de la Transition écologique et solidaire ; ils représentent près d'un quart des effectifs gérés par ce ministère, pour la plupart en poste dans un établissement public sous tutelle du ministère.

Les personnels en disponibilité, congé parental ou congé de longue durée représentent 2,2 % des personnels gérés par les ministères. Les disponibilités constituent à elles seules 83 % de ces interruptions d'activités. Les congés parentaux, dont les conditions d'attribution sont plus restrictives que celles des disponibilités, en représentent seulement 12 %. Enfin, les congés de longue durée, accordés en cas de maladie grave, représentent 5 % des interruptions de carrière.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux établissements publics administratifs. Les effectifs « payés » sont ceux dont la rémunération s'impute sur le budget propre de l'établissement (subventions de l'État et ressources propres). Les effectifs « en fonction » dans l'EPA tiennent compte des personnels affectés ou mis à disposition gratuitement. Les effectifs « gérés » par l'EPA correspondent aux corps propres à l'établissement, dont il organise le recrutement et la promotion, aux contractuels recrutés directement par l'EPA et, le cas, échéant aux bénéficiaires de contrats aidés.

Passage des effectifs payés sur le plafond d'emplois du ministère aux effectifs en fonction et gérés



(1) + : ajout des effectifs en fonction, non comptabilisés dans le plafond d'emplois du ministère ;

- : retrait des effectifs inclus dans le plafond d'emplois du ministère et en fonction hors du ministère.

(2) Remboursement sur titre II hors plafond, ou titre III, ou sans remboursement.

(3) Remboursement sur titre II ou sans remboursement, par exemple personnels à destination des établissements publics administratifs sous tutelle du ministère (écoles de formation, etc.).

(4) + : ajout des effectifs gérés, non comptabilisés dans le plafond d'emplois du ministère, éventuellement inclus dans le titre II des dépenses de personnel mais hors plafond ;

- : retrait des effectifs inclus dans le plafond d'emplois du ministère et non gérés par lui."

(5) Rémunération imputée sur le titre II d'un autre ministère (personnel payé directement par cet autre ministère ou par le ministère d'origine dans le cadre d'une délégation de gestion ou d'un transfert d'emplois en gestion) ou sur le budget d'une entité autre qu'un ministère.

(6) Rémunération imputée sur le titre II du ministère (personnel payé directement par le ministère d'accueil ou payé par le ministère d'origine dans le cadre d'une délégation de gestion).

L'enquête Tems

Les résultats présentés dans cette fiche thématique sont issus de l'enquête annuelle Tems (Transparence de l'emploi et mobilité statutaire dans la FPE) menée auprès des ministères par la sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information de la DGAFP. Elle permet, sur la partie transparence de l'emploi, de distinguer les différents périmètres de décompte des effectifs au sein d'un ministère. Sur le volet mobilité statutaire, l'enquête détaille les effectifs selon les différentes positions administratives et fournit ainsi une mesure de la mobilité statutaire des agents des ministères (voir aussi la Fiche thématique 4.8 Positions statutaires).

Les positions statutaires

Tout agent de la fonction publique de l'État est placé dans l'une des positions suivantes : l'activité, le détachement, la disponibilité et le congé parental.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

L'**activité** est la position ordinaire de l'agent qui, titulaire d'un grade, exerce effectivement les fonctions de l'un des emplois correspondant à ce grade dans le service où il a vocation à exercer. Au sein de la position d'activité, deux situations particulières peuvent être mises en œuvre pour les agents de la fonction publique de l'État :

- La **mise à disposition** est la situation de l'agent qui demeure dans son corps d'origine, est réputé occuper son emploi, continue à percevoir la rémunération correspondante, mais qui exerce ses fonctions hors du service où il a vocation à servir. L'administration d'accueil rembourse les rémunérations du fonctionnaire à l'administration d'origine.
- Les agents affectés dans la situation dite de **position normale d'activité** sont dans la même situation que ceux mis à disposition, mais leur rémunération est directement prise en charge par l'administration d'accueil.

Un fonctionnaire en **détachement** est placé hors de son corps d'origine, dans un corps ou emploi de niveau généralement équivalent, pour exercer des fonctions dans une administration, une entreprise ou un organisme privé assurant des missions d'intérêt général ou en coopération. Il est rémunéré selon les règles applicables dans la structure d'accueil mais continue à jouir des droits à l'avancement attachés à son corps d'origine. Cette position administrative n'est pas ouverte aux personnels contractuels.

La **disponibilité** est la situation d'un agent qui cesse momentanément de travailler pour son administration ou service d'origine. L'agent ne bénéficie plus, dans cette position, de ses droits à l'avancement et à la retraite. Il existe plusieurs motifs de disponibilité ; les deux principaux sont la disponibilité de droit et celle pour convenance personnelle. La disponibilité de droit est fondée sur certaines circonstances d'ordre familial (donner des soins à un membre de la famille, élever un enfant de moins de 8 ans, suivre son conjoint ou partenaire à la suite d'un déménagement). La disponibilité pour convenance personnelle n'est, elle, accordée que sous réserve de nécessité de service.

Le **congé parental** est une position administrative dans laquelle l'agent cesse de travailler pour élever son enfant. Il est accordé de droit dès lors que les conditions d'éligibilité sont réunies. Le congé parental de l'agent peut débuter à tout moment après la naissance ou l'adoption de l'enfant, ou après un congé de maternité. Dans le cas d'une naissance, le congé parental est accordé par tranches de six mois renouvelables jusqu'au 3^{ème} anniversaire de l'enfant.

Enfin, la position **hors cadres** a été supprimée en 2016 et est donc en voie d'extinction.

Selon le point de vue adopté, les agents en mobilité statutaire externe sont qualifiés d'affectés « sortants » de l'employeur gestionnaire de l'agent ou « employeur d'origine ». Les employeurs non gestionnaires de la carrière des agents accueillis sont appelés « employeurs d'accueil », et les agents sont qualifiés d'affectés « entrants ».

L'enquête Tems va faire l'objet d'une **démarche qualité** de manière à s'assurer de l'adéquation des données produites et diffusées avec les besoins des utilisateurs. En particulier, les résultats fournis sur les effectifs des établissements publics administratifs ne couvrent qu'une faible partie du champ, souffrent de problèmes de collecte d'information par les ministères et sont dès lors très difficiles à interpréter.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Figure 1.4-1 : Effectifs physiques « payés par », « en fonction dans » et « gérés par » les ministères au 31 décembre 2018

Ministères	Effectifs physiques payés sur le plafond d'emplois du ministère	Effectifs physiques en fonction dans le ministère	Effectifs physiques gérés par le ministère		
			Total	dont en position de détachement externe, hors cadres, MAD ou affectés sortants (PNA) du ministère	dont en disponibilité, congé parental ou congé de longue durée
Agriculture et Alimentation	31407	31250	40134	8151	1220
Armées					
<i>Personnels civils</i>	60001	63561	67231	9670	1676
<i>Personnels militaires</i>	205947	207000	219246	6345	1404
Culture ⁽¹⁾	11142	3502	11142	851	392
Ministères économiques et financiers					
<i>Économie et Finances, Action et Comptes publics</i>	140090	139902	152476	4066	2599
<i>Caisse des dépôts et des consignations⁽²⁾</i>	3826	3772	4047	155	134
Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	1311059	1311059	1311059	24858	33556
Europe et Affaires étrangères	13531	13518	13628	357	294
Intérieur, Cohésion des territoires et Outre-Mer					
<i>Police nationale</i>	150002	149149	133975	707	1916
<i>Hors police nationale</i>	133827	130224	156428	2624	1791
Justice ⁽³⁾	80658	83229	85924	1935	1599
Ministères sociaux ⁽⁴⁾	18915	19202	27798	1618	844
Services du Premier ministre					
<i>Services généraux, Cabinets, Commissions rattachées aux services centraux</i>	3325	3312	3428	190	106
<i>Cour des comptes</i>	1799	1801	2056	207	56
<i>Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale</i>	1156	1139	773	3	28
<i>Dila</i>	563	563	563	2	6
<i>Cnil</i>	200	200	200	4	12
<i>Le Cese</i>	154	0	0	2	7
<i>Conseil d'État</i>	nd	nd	nd	nd	nd
Transition écologique et solidaire					
<i>Aviation civile</i>	40847	40080	51942	14821	1563
<i>Hors aviation civile</i>	10555	10764	10764	113	130
Total	2219004	2213227	2292814	76679	49333

Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Ensemble des personnels des ministères hors établissements publics.

(1) Y compris opérateurs en délégation de gestion : BNF, Musée du Louvre, Musée Rodin et le CNSM de Lyon.

(2) Effectifs sous statut de fonctionnaire uniquement.

(3) Y compris établissements publics administratifs rattachés.

(4) Y compris les agences régionales de santé (ARS).

(5) Personnels BIATSS uniquement.

nd : données non disponibles, non communiquées ou manquantes.

Thème – Emploi public et fonction publique

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-2 : Effectifs physiques « payés par », « en fonction dans » et « gérés par » les établissements publics administratifs au 31 décembre 2018

Ministères de tutelle	Effectifs physiques payés sur le budget des EPA ⁽¹⁾	Effectifs en fonction dans les EPA ⁽²⁾	Effectifs gérés par les EPA ⁽³⁾	Part des contractuels dans les effectifs gérés par les EPA (en %)	EPA concernés ⁽⁴⁾
Agriculture et Alimentation ⁽⁵⁾	6 215	6 206	5 930	45,9	Anses, ASP, Agence Bio, CNPF, FranceAgriMer, Infoma, IFCE, Inoa, Odeadom
Armées	7 998	8 029	7 969	52,6	Académie Marine, CNMSS, ECPAD, ENSTA Bretagne, ENSTA Paris, EPFP, EPIDE, École polytechnique, INI, ISAE, Musée Air Espace, Musée de l'Armée, Musée de la Marine, ONAC, SHOM
Culture	nd	nd	nd	nd	
Économie et Finances, Action et Comptes publics	7 181	8 296	7 940	76,1	ANFR, Business France, ENA, Epareca, FNPCA, Groupe Mines-Télécom, INPI, IRA, LNE
Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	239 008	308 708	251 823	54,5	EPSCP, EPN, EPST
Europe et Affaires étrangères	244	248	244	83,2	AEFE, AFD, Atout France, Campus France, Canal France International, Cirad, Expertise France, Institut français (PARIS), IRD
Intérieur, Cohésion des territoires et Outre-Mer					
<i>Police nationale</i>	130	983	nd	nd	ENSP, INPS
<i>Hors police nationale</i>	2 480	2 480	726	58,5	ANTAI, ANTS, CNAPS, ENSOSP, OFII, OFPRA
Justice	nd	nd	nd		
Ministères sociaux	6 715	0	0		Ensemble des ARS
Services du Premier ministre					
<i>Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale</i>	154	158	160	43,1	IHEDN, INHESJ
Transition écologique et solidaire					
<i>Aviation civile</i>	935	944	944	21,5	Enac
<i>Hors Aviation civile</i>	nd	nd	nd	nd	

Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Ensemble des personnels, hors militaires et emplois aidés, des établissements publics administratifs.

Note : L'enquête Temo va faire l'objet d'une démarche qualité de manière à s'assurer de l'adéquation des données produites et diffusées avec les besoins des utilisateurs. En particulier, les résultats présentés dans ce tableau ne couvrent qu'une faible partie du champ, souffrent de problèmes de collecte d'information par les ministères et sont dès lors très difficiles à interpréter.

(1) Subventions versées par l'État et ressources propres.

(2) Tenant compte des personnels mis à disposition ou affectés gratuitement.

(3) Tenant compte des personnels mis à disposition ou affectés, gérés par leur administration d'origine.

(4) La réponse à l'enquête a pu être incomplète ; seuls sont donc repris ici les EPA pour lesquels le ministère a répondu.

(5) Le ministère déclare par ailleurs 8 826 agents payés sur le budget de l'ONF au 31 décembre 2018.

nd : données non disponibles, non communiquées ou manquantes.

Emplois en loi de finances

Depuis l'entrée en vigueur de la loi organique relative aux lois de finances (Lolf), le 1^{er} janvier 2006, les parlementaires votent, en parallèle, des crédits relatifs aux dépenses de personnel (titre II des dépenses de l'État) et un plafond d'autorisation d'emplois par ministère exprimé en équivalents temps plein travaillés (ETPT).

En 2020, le plafond d'autorisation d'emplois ministériels s'établit à 1 939 264 ETPT (-0,2 % par rapport à 2019), auxquels s'ajoutent 11 164 ETPT pour les budgets annexes (-0,4 %). Au total, le plafond d'emplois pour 2019 s'élève donc à 1 950 428 ETPT, soit une diminution globale de 3 089 ETPT par rapport au plafond tel qu'il résultait de la loi de finances initiale pour l'année 2019. Cette diminution s'explique pour 1 612 ETPT par un nombre de suppressions de postes supérieur à celui des créations et pour 1 993 ETPT par des mesures de transfert (entre ministères ou vers le budget d'opérateurs) et de périmètre. Hors mesures de transfert, le plafond d'emplois pour 2020 est en légère baisse (-0,1 %) après avoir été stable en 2019.

Depuis 2009, et comme prévu par l'article 64 de la loi de finances pour 2008, le plafond d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances. Ce plafond couvre l'ensemble des emplois rémunérés par les opérateurs, à l'exception des emplois temporaires financés intégralement par des ressources propres. Le champ des opérateurs de l'État, notion née avec la mise en œuvre de la Lolf, est plus large que celui des établissements publics administratifs (voir encadré Définitions et méthodes). À titre d'information, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État, exprimé en équivalents temps plein (ETP), est fixé à 402 113 emplois dans la LFI 2020, en augmentation de 0,1 % par rapport à 2019.

Par ailleurs, sur la consommation des emplois 2019 en ETPT, le projet de loi de règlement donne les informations suivantes :

« Le plafond d'autorisation d'emplois, y compris budget annexe, a été relevé à 1 953 810 ETPT en

loi de finances rectificative pour tenir compte des créations d'emplois au ministère de l'Agriculture pour assurer les missions des contrôles sanitaires et phytosanitaires dans l'hypothèse d'une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union européenne et finaliser le paiement des aides PAC, et au ministère de la Culture pour tirer les conséquences des mouvements de bascule intervenus en cours de gestion 2019 entre le plafond des autorisations d'emplois du ministère et celui de ses opérateurs. La consommation d'emplois constatée au cours de l'année 2019 s'établit à 1 930 282 ETPT y compris les budgets annexes. Elle est inférieure de 23 528 ETPT au maximum autorisé par la loi de finances initiale et la loi de finances rectificative, et en augmentation de 7 033 ETPT par rapport à la consommation constatée en 2018.

La variation des effectifs sur le budget général en ETPT, par rapport à 2018 à périmètre courant, s'explique par :

- les conséquences des suppressions nettes d'emplois à hauteur de -1 047 ETPT. Il s'agit, du fait des décalages des dates moyennes des départs et des arrivées des agents, de +3 601 ETPT d'effet sur 2019 des 247 créations d'emplois (en ETP) réalisées en 2018 et de -4 648 ETPT des 3 601 suppressions d'emplois (en ETP) réalisées en 2019 ;
- l'effet des transferts d'emplois et des mesures de périmètre (+5 995 ETPT) en loi de finances initiale ;
- des corrections techniques à hauteur de -2 086 ETPT.

En ETP, l'évolution des effectifs entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 s'élève à -3 601 ETP à périmètre constant contre +206 ETP en 2018. Cette évolution résulte principalement des réformes entreprises au sein de l'Éducation nationale (-3 815 ETP) et de l'Action et des Comptes publics (-2 082 ETP), contrebalancées par des mesures de renforcement des missions régaliennes réalisées au ministère de l'Intérieur (+2 128 ETP), de la Justice (+1 086 ETP), des Armées (+999 ETP). »

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Définitions et méthodes

Plafond d'autorisation d'emplois : dans le cadre de la Lolf, il se substitue à partir de la LFI 2006 aux emplois budgétaires. Il encadre l'emploi de tous les personnels rémunérés par l'État, quel que soit leur statut. Il est exprimé en ETPT par ministère. Le passage du plafond d'autorisation d'emplois d'une année donnée à celui de l'année suivante s'explique par l'impact des créations et suppressions d'emplois ou « schéma d'emplois » (y compris extensions en année pleine des mesures décidées au titre de la LFI précédente), par des mesures de périmètre ou « mesures d'ordre » (transfert d'emplois vers d'autres budgets : opérateurs de l'État ou collectivités territoriales dans le cas de la décentralisation des missions de l'État) et par d'éventuels ajustements techniques (correction sans incidence sur le niveau d'emplois rémunérés sur les crédits votés).

Emploi en équivalent temps plein travaillé (ETPT) : c'est l'unité de décompte dans laquelle sont exprimés à la fois les plafonds d'autorisation d'emplois par ministère et les consommations de ces plafonds dans le cadre de la Lolf. Un agent à temps plein présente toute l'année consomme 1 ETPT. Ce décompte tient compte à la fois de la quotité de temps de travail des agents (modalité de temps partiel le cas échéant) et de la période d'activité sur l'année. Il correspond à une évaluation de la force de travail disponible au cours de l'année. À noter que ce concept renvoie également à la notion d'équivalent temps plein annualisé (EQTP, voir Vue 1.1), utilisée dans les comparaisons avec le secteur privé et les autres

versants de la fonction publique, en cohérence avec les normes internationales.

Emploi budgétaire : pour mémoire, unité de décompte retenue pour l'autorisation d'emplois dans la loi de finances initiale jusqu'en 2005 (en mode Ordonnance de 1959). L'emploi budgétaire est un emploi permanent à temps complet. Un emploi autorisé peut ne pas être pourvu. À l'inverse, un emploi budgétaire peut servir de support à la rémunération de deux personnes employées à mi-temps. L'emploi budgétaire est donc comparable à l'équivalent temps plein (ETP) qui prend en compte la quotité de temps de travail de l'agent, mais pas sa durée de temps travaillée sur l'année.

Opérateur de l'État : notion née avec la mise en place de la Lolf qui permet de qualifier une entité dotée de la personnalité morale, quel que soit son statut juridique (EPA, Epic, GIP, association, etc.), et dès lors qu'elle témoigne d'une proximité particulière vis-à-vis du budget et des missions de l'État. Cette proximité est évaluée sur la base d'un faisceau d'indices : exercice d'une mission de service public, part du financement de l'État dans les ressources de l'établissement, contrôle direct par l'État, poids de l'organisme dans les crédits ou la réalisation des objectifs de performance du programme, exploitation de biens patrimoniaux (liste non exhaustive).

La liste des opérateurs de l'État figure dans un rapport annexé chaque année au projet de loi de finances (« Jaune budgétaire »).

Figure 1.4-3 : Répartition indicative par mission des plafonds ministériels d'autorisation d'emplois

Ministères	Missions	ETPT 2019	ETPT 2020
Europe et Affaires étrangères		13 598	13 524
	Action extérieure de l'État	12 115	12 078
	Aide publique au développement	1 483	1 446
Solidarités et Santé		9 519	7 436
	Solidarité, insertion et égalité des chances	9 519	7 436
Agriculture et Alimentation		30 097	29 799
	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	11 949	11 664
	Enseignement scolaire	15 361	15 334
	Recherche et enseignement supérieur	2 787	2 801
Culture		10 670	9 593
	Culture	10 670	9 593
Armées		271 268	271 125
	Défense	271 268	271 125
Transition écologique et solidaire		39 373	37 382
	Écologie, développement et mobilité durables	39 373	37 382
Action et Comptes publics		123 501	122 029
	Gestion des finances publiques et des ressources humaines	123 501	122 029
Économie et Finances		12 608	12 294
	Économie	11 540	11 246
	Recherche et enseignement supérieur	1 068	1 048
Éducation nationale		1024 062	1022 849
	Enseignement scolaire	1024 062	1022 849
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation		7 298	6 992
	Recherche et enseignement supérieur	7 298	6 992
Intérieur		287 291	292 469
	Administration générale et territoriale de l'État	32 784	40 251
	Sécurités	254 507	252 218
Justice		86 452	88 011
	Justice	86 452	88 011
Cohésion des territoires		564	291
	Cohésion des territoires	564	291
Outre-Mer		5 548	5 583
	Outre-mer	5 548	5 583
Services du Premier ministre		11 608	9 759
	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	19	16
	Conseil et contrôle de l'État	6 074	6 183
	Direction de l'action du gouvernement	5 515	3 560
Sports		-	1 529
	Sport, jeunesse et vie associative	-	1 529
Travail		8 852	8 599
	Travail et emploi	8 852	8 599
Total budget général		1 942 309	1 939 264
Total budgets annexes			
	Contrôle et exploitation aériens	10 545	10 544
	Publications officielles et information administrative	663	620
Total		1 953 517	1 950 428

Source : Loi de finances initiale (LFI) 2019 et 2020 – Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-4 : Évolution des plafonds ministériels d'autorisations d'emplois entre 2019 et 2020

Ministères (format LFI 2020)	Plafond des autorisations d'emplois en LFI 2019 (en ETPT)	Solde des créations et suppressions d'emplois (en ETPT) ⁽¹⁾	Correction technique du plafond (en ETPT)	Impact des mesures de transferts (entre ministères ou avec des opérateurs) et de périmètre (hors décentralisation) (en ETPT)	Impact de la décentralisation (en ETPT)	Plafond des autorisations d'emplois en LFI 2020 (en ETPT)
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(a)+(b)+(c)+(d)+(e)
Action et Comptes publics	123 501	-1 594	43	79	0	122 029
Agriculture et Alimentation	30 097	116	-40	-374	0	29 799
Armées	271 268	-120	411	-434	0	271 125
Cohésion des territoires	564	-5	0	-268	0	291
Culture	10 670	22	0	-1 099	0	9 593
Économie et Finances	12 608	-242	1	-73	0	12 294
Éducation nationale	1 024 062	-1 202	2	-13	0	1 022 849
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	7 298	0	0	-306	0	6 992
Europe et Affaires étrangères	13 598	-96	-30	52	0	13 524
Intérieur	287 291	1 299	12	3 867	0	292 469
Justice	86 452	1 330	124	105	0	88 011
Outre-Mer	5 548	35	0	0	0	5 583
Services du Premier ministre	11 608	158	13	-2 020	0	9 759
Sports	0	-20	0	1 549	0	1 529
Solidarités et Santé	9 519	-199	0	-1 884	0	7 436
Transition écologique et solidaire	39 373	-822	1	-1 170	0	37 382
Travail	8 852	-252	0	-1	0	8 599
Total budget général	1 942 309	-1 592	537	-1 990	0	1 939 264
Contrôle et exploitation aériens	10 545	0	0	-1	0	10 544
Publications officielles et information administrative	663	-20	-21	-2	0	620
Total budgets annexes	11 208	-20	-21	-3	0	11 164
Total	1 953 517	-1 612	516	-1 993	0	1 950 428

Source : Loi de finances initiale (LFI) 2019 et LFI 2020 – Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année 2018

 **Figure 1.4-5 : Évolution des plafonds ministériels d'autorisation d'emplois**

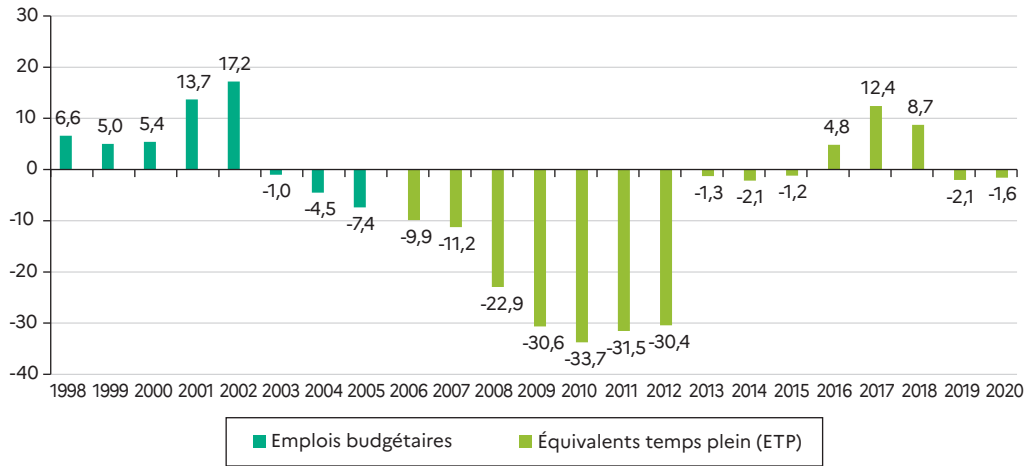
Total ministères (budget général) (arrondis en milliers d'ETPT)	2018	2019	2020	2020/2006
Plafond d'emplois de l'année précédente	1933	1949	1942	-
Prise en compte de l'impact sur l'année du schéma d'emplois de l'année précédente	9,4	0,4	0,9	-
Prise en compte du schéma d'emplois de l'année	-0,7	-2,4	-2,5	-
Impact des mesures de transferts et de périmètre (hors décentralisation)	6,4	6,4	-2,0	-146
Impact de la décentralisation				-126
Ajustement technique du plafond	1,0	-10,9	0,5	-
Plafond d'emplois de l'année	1949	1942	1939	-272

Source : Direction du budget.

Champ : Budget général de l'État, hors budgets annexes.

Figure 1.4-6 : Évolution de l'autorisation d'emplois dans le budget général de l'État depuis 1998

(en milliers)



Source : Direction du budget. *Projet de loi de finances.*

Champ : Budget général de l'État (hors budgets annexes), hors appelés, hors mesures d'ordre et hors décentralisation.

Note : Les chiffres présentés ici (en ETP et en milliers) correspondent au solde des créations/suppressions de postes, à périmètre constant.

À partir de 2006, les emplois budgétaires ne peuvent plus être suivis en tant que tels ; ils peuvent néanmoins être comparés aux ETP.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-7 : Consommation des emplois par ministère

Ministères	Consommation d'ETPT en 2018	Plafond d'autorisation d'emplois 2019 (LFI +LFR) (a)	Transferts en cours de gestion 2019 (b)	Consommation des emplois 2019 en ETPT (c)	Écart constaté entre consommation 2019 et plafond 2019 corrigé des transferts en cours de gestion (en ETPT) (c) - [(a)+(b)]
Action et Comptes publics	123 484	123 501	17	121 499	-2 019
Agriculture et Alimentation	30 327	30 232	3	30 150	-85
Armées	268 195	271 268	2	268 996	-2 274
Cohésion des territoires	300	564	-273	270	-21
Culture	10 922	10 829	-15	10 633	-181
Économie et Finances	12 751	12 608	-2	12 424	-182
Éducation nationale	1 004 436	1 024 061	39	1 012 500	-11 600
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	7 317	7 298	-2	7 041	-255
Europe et Affaires étrangères	13 437	13 598	0	13 598	0
Intérieur	281 824	287 291	145	282 569	-4 867
Justice	83 552	86 452	38	85 341	-1 149
Outre-Mer	5 474	5 548		5 437	-111
Services du Premier ministre	11 135	11 608	-26	11 334	-248
Solidarités et Santé	9 858	9 519	32	9 467	-84
Transition écologique et solidaire	40 250	39 373	29	39 287	-115
Travail	8 977	8 852	13	8 769	-96
Total budget général	1 912 239	1 942 602	0	1 919 315	-23 287
Contrôle et exploitation aériens	10 431	10 545	0	10 440	-105
Publications officielles et information administrative	579	663	0	527	-136
Total budgets annexes	11 010	11 208	0	10 967	-241
Total	1 923 249	1 953 810	0	1 930 282	-23 528

Source : Loi de règlement pour 2019 – Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

Lecture : La consommation des emplois (c) en 2019 est à comparer au plafond autorisé en loi de finances 2019 (a) corrigé des transferts d'emplois intervenus en cours de gestion (b). Pour le ministère de l'Action et des Comptes publics, la consommation des emplois en 2019 est de 121 499, le plafond d'autorisation est de 123 501 et les transferts en cours de gestion de 17.

Figure 1.5-1 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale au 31 décembre

	2017	2018				
	Effectifs physiques	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts ⁽¹⁾ (en %)
Emplois principaux						
Régions, départements et communes ⁽²⁾	1 381 376	1 381 624	62,5	77,8	18,5	3,8
EPA locaux	520 861	533 791	58,2	73,6	25,5	0,9
Total fonction publique territoriale	1 902 237	1 915 415	61,3	76,6	20,4	3,0
Assistants maternels et familiaux	47 227	45 877	92,7	0,0	0,0	100,0
FPT, hors assistants maternels et familiaux	1 855 010	1 869 538	60,5	78,5	20,9	0,6
Emplois secondaires						
Régions, départements et communes ⁽²⁾	31 800	29 928	68,4	41,4	54,0	4,4
EPA locaux	14 148	13 241	61,8	36,1	63,4	0,5
Total	45 948	43 169	66,4	39,8	56,9	3,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux et secondaires, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Définitions : Pour un agent ayant occupé plusieurs postes au cours de l'année, l'emploi principal est celui se terminant le plus tard dans l'année ou le plus rémunérateur si plusieurs postes se terminent à la même date. Ses autres postes sont des emplois secondaires.

(1) Dans la FPT, la catégorie «autres catégories et statuts» recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.5-2 : Effectifs en équivalent temps plein (ETP) de la fonction publique territoriale au 31 décembre

	2017	2018				
	ETP	ETP	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts ⁽¹⁾ (en %)
Emplois principaux						
Régions, départements et communes ⁽²⁾	1 254 206	1 255 353	61,0	80,6	15,8	3,8
EPA locaux	470 272	482 534	56,0	76,4	22,8	1,0
Total fonction publique territoriale	1 724 479	1 737 887	59,6	79,4	17,7	3,1
Assistants maternels et familiaux	41 730	40 756	93,2	0,0	0,0	100,0
FPT, hors assistants maternels et familiaux	1 682 749	1 697 131	58,8	81,4	18,2	0,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Dans la FPT, la catégorie «autres catégories et statuts» recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

1 1.5 Fonction publique territoriale


Figure 1.5-3 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale par statut des agents et type de collectivité au 31 décembre

		2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)	Répartition par statut selon la collectivité fin 2018 (en %)
Communes ⁽¹⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	786 019	780 964	-0,6	78
	Contractuels ⁽²⁾	208 629	211 813	1,5	21
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	15 344	14 585	-4,9	1
	Total	1 009 992	1 007 362	-0,3	100
Départements ⁽⁴⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	219 413	214 169	-2,4	77
	Contractuels ⁽²⁾	27 259	29 798	9,3	11
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	36 378	35 970	-1,1	13
	Total	283 050	279 937	-1,1	100
Régions ⁽⁴⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	76 047	79 491	4,5	84
	Contractuels ⁽²⁾	10 964	13 438	22,6	14
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	1 323	1 396	5,5	1
	Total	88 334	94 325	6,8	100
Total collectivités territoriales	Fonctionnaires ⁽²⁾	1 081 479	1 074 624	-0,6	78
	Contractuels ⁽²⁾	246 852	255 049	3,3	18
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	53 045	51 951	-2,1	4
	Total	1 381 376	1 381 624	0,0	100
Établissements communaux ⁽¹⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	84 169	82 656	-1,8	65
	Contractuels ⁽²⁾	41 456	42 857	3,4	34
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	1 792	1 693	-5,5	1
	Total	127 417	127 206	-0,2	100
Établissements intercommunaux ⁽¹⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	239 975	247 914	3,3	75
	Contractuels ⁽²⁾	74 241	79 383	6,9	24
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	3 312	3 174	-4,2	1
	Total	317 528	330 471	4,1	100
Établissement départementaux	Fonctionnaires ⁽²⁾	58 051	57 876	-0,3	86
	Contractuels ⁽²⁾	9 158	9 480	3,5	14
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	154	145	-5,8	0
	Total	67 363	67 501	0,2	100
Autres EPA locaux	Fonctionnaires ⁽²⁾	4 092	4 207	2,8	49
	Contractuels ⁽²⁾	4 424	4 360	-1,4	51
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	37	46	24,3	1
	Total	8 553	8 613	0,7	100
Total EPA locaux	Fonctionnaires ⁽²⁾	386 287	392 653	1,6	74
	Contractuels ⁽²⁾	129 279	136 080	5,3	25
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	5 295	5 058	-4,5	1
	Total	520 861	533 791	2,5	100
Total FPT	Fonctionnaires ⁽²⁾	1 467 766	1 467 277	0,0	77
	Contractuels ⁽²⁾	376 131	391 129	4,0	20
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	58 340	57 009	-2,3	3
	Total	1 902 237	1 915 415	0,7	100
Total secteur communal ⁽⁵⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	1 114 255	1 115 741	0,1	76
	Contractuels ⁽²⁾	328 750	338 413	2,9	23
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	20 485	19 498	-4,8	1
	Total	1 463 490	1 473 652	0,7	100

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (sapeurs pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

(3) Dans la FPT, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(4) Les évolutions des effectifs des départements et régions s'expliquent pour partie par le remplacement de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Haute-Corse et de Corse-du-Sud par la collectivité de Corse. Les effectifs de cette nouvelle collectivité sont désormais décomptés avec les régions. À périmètre constant, l'évolution des départements serait de 0,0 % et celle des régions de +3,2 %.

(5) Le secteur communal comprend les communes, les établissements intercommunaux et d'autres EPA locaux tels que les OPHLM, les caisses du crédit municipal, les régies, etc.

Figure 1.5-4 : Effectifs en équivalent temps plein (ETP) de la fonction publique territoriale par statut des agents et type de collectivité au 31 décembre

		2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)	Répartition par statut selon la collectivité fin 2018 (en %) ¹
Communes ⁽¹⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	737 177	731 294	-0,8	81
	Contractuels ⁽²⁾	153 016	158 572	3,6	18
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	12 642	11 733	-7,2	1
	Total	902 835	901 598	-0,1	100
Départements ⁽⁴⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	209 672	204 313	-2,6	77
	Contractuels ⁽²⁾	25 014	27 524	10,0	10
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	32 164	31 876	-0,9	12
	Total	266 850	263 713	-1,2	100
Régions ⁽⁴⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	73 498	76 691	4,3	85
	Contractuels ⁽²⁾	9 893	12 189	23,2	14
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	1 130	1 162	2,8	1
	Total	84 522	90 042	6,5	100
Total collectivités territoriales	Fonctionnaires ⁽²⁾	1 020 347	1 012 297	-0,8	81
	Contractuels ⁽²⁾	187 923	198 285	5,5	16
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	45 937	44 771	-2,5	4
	Total	1 254 206	1 255 353	0,1	100
Établissements communaux ⁽¹⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	76 914	75 513	-1,8	69
	Contractuels ⁽²⁾	31 822	33 243	4,5	30
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	1 512	1 434	-5,2	1
	Total	110 248	110 189	-0,1	100
Établissements intercommunaux ⁽¹⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	224 743	231 980	3,2	77
	Contractuels ⁽²⁾	60 565	65 588	8,3	22
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	2 815	2 609	-7,3	1
	Total	288 123	300 176	4,2	100
Établissement départementaux	Fonctionnaires ⁽²⁾	57 127	56 954	-0,3	88
	Contractuels ⁽²⁾	7 054	7 432	5,4	12
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	131	114	-13,0	0
	Total	64 311	64 500	0,3	100
Autres EPA locaux	Fonctionnaires ⁽²⁾	3 869	3 977	2,8	52
	Contractuels ⁽²⁾	3 689	3 652	-1,0	48
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	33	40	21,2	1
	Total	7 590	7 669	1,0	100
Total EPA locaux	Fonctionnaires ⁽²⁾	362 652	368 424	1,6	76
	Contractuels ⁽²⁾	103 130	109 915	6,6	23
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	4 491	4 196	-6,6	1
	Total	470 272	482 534	2,6	100
Total FPT	Fonctionnaires ⁽²⁾	1 382 999	1 380 721	-0,2	79
	Contractuels ⁽²⁾	291 052	308 199	5,9	18
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	50 427	48 967	-2,9	3
	Total	1 724 479	1 737 887	0,8	100
Total secteur communal ⁽⁵⁾	Fonctionnaires ⁽²⁾	1 042 703	1 042 763	0,0	79
	Contractuels ⁽²⁾	249 091	261 054	4,8	20
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	17 002	15 815	-7,0	1
	Total	1 308 796	1 319 633	0,8	100

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (sapeurs pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

(3) Dans la FPT, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(4) Les évolutions des effectifs des départements et régions s'expliquent pour partie par le remplacement de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Haute-Corse et de Corse-du-Sud par la collectivité de Corse. Les effectifs de cette nouvelle collectivité sont désormais décomptés avec les régions. À périmètre constant, l'évolution des départements serait de -0,1 % et celle des régions de +3,0 %.

(5) Le secteur communal comprend les communes, les établissements intercommunaux et d'autres EPA locaux tels que les OPHLM, les caisses du crédit municipal, les régies, etc.

1 1.5 Fonction publique territoriale

 **Figure 1.5-5 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale par par catégorie d'employeur au 31 décembre**

	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)
Organismes communaux⁽¹⁾	1 137 409	1 134 568	-0,2
Communes, dont :	1 009 992	1 007 362	-0,3
Communes de moins de 1 000 habitants	69 929	69 817	
Communes de 1 000 habitants à 1 999 habitants	59 683	60 452	
Communes de 2 000 à 3 999 habitants	64 680	64 579	
Communes de 4 000 à 4 999 habitants	51 422	51 490	
Communes de 5 000 à 9 999 habitants	124 723	125 613	
Communes de 10 000 à 19 999 habitants	130 729	129 559	
Communes de 20 000 à 49 999 habitants	208 394	206 547	
Communes de 50 000 à 79 999 habitants	86 073	85 256	
Communes de 80 000 à 99 999 habitants	33 522	33 127	
Communes de 100 000 habitants et plus	180 837	180 922	
Établissements communaux (CCAS, CDE ...)⁽¹⁾	127 417	127 206	-0,2
Organismes intercommunaux⁽¹⁾	317 528	330 471	4,1
EPIC à fiscalité propre, dont :	249 180	260 134	4,4
Communautés urbaines	14 804	12 275	
Communautés de communes	76 124	79 183	
Communautés d'agglomération	89 891	92 782	
Métropole	68 361	75 894	
Autres structures intercommunales (Sivom, Sivu, syndicats mixtes)	68 348	70 337	2,9
Organismes départementaux	350 413	347 438	-0,8
Départements ⁽²⁾	283 050	279 937	-1,1
Établissements départementaux (SDIS, CNFPT, CDG)	52 642	52 693	0,1
Autres établissements départementaux	14 721	14 808	0,6
Régions⁽²⁾	88 334	94 325	6,8
Autres EPA locaux (OPHLM, CCM, régies,...)	8 553	8 613	0,7
Total FPT	1 902 237	1 915 415	0,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(2) Les évolutions des effectifs des départements et régions s'expliquent pour partie la mise en place de la collectivité territoriale unique de Corse à la place de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Haute-Corse et de Corse-du-Sud. Les effectifs de cette nouvelle collectivité sont désormais décomptés avec les régions. À périmètre constant, l'évolution des départements serait de 0,0 % et celle des régions de +3,2 %.

 **Figure 1.6-1 : Effectifs physiques de la fonction publique hospitalière par sexe et statut au 31 décembre**

	2017	2018				
	Effectifs physiques	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts ⁽¹⁾ (en %)
Médecins ⁽²⁾	117 086	118 449	53,1	0,0	0,0	100,0
Personnels non médical	912 063	912 980	80,5	79,2	20,6	0,2
Total hôpitaux	1 029 149	1 031 429	77,3	70,1	18,2	11,7
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	102 727	105 672	87,5	65,9	32,8	1,4
Autres établissements médico-sociaux	41 540	41 521	68,4	57,1	40,1	2,8
Total fonction publique hospitalière	1 173 416	1 178 622	77,9	69,3	20,3	10,4

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Dans la FPH, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des médecins et des apprentis.

(2) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, décomptés avec la FPE.

Figure 1.6-2 : Effectifs de la fonction publique hospitalière en équivalent temps plein (ETP) par sexe et statut au 31 décembre

	2017	2018				
	ETP	ETP	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts ⁽¹⁾ (en %)
Médecins ⁽²⁾	101 697	103 320	53,7	0,0	0,0	100,0
Personnels non médical	854 902	855 605	79,9	79,6	20,2	0,2
Total hôpitaux	956 599	958 925	77,1	71,0	18,0	10,9
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	94 498	97 304	87,4	67,4	31,7	0,9
Autres établissements médico-sociaux	36 065	36 235	70,3	62,1	35,3	2,5
Total fonction publique hospitalière	1 087 163	1 092 464	77,8	70,4	19,8	9,8

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Dans la FPH, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des médecins et des apprentis.

(2) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, décomptés avec la FPE.

